

# CAHIER DE ReCHERCHE

OCTOBRE 1998



N° 124

LA DYNAMIQUE INTERNE DU RÉCIT

**Pierre Le Quéau**

Département "Évaluation des Politiques Sociales"

**Mathieu Brugidou**

GRETS - EDF

Crédoc - Cahier de recherche. N°  
0124. Octobre 1998.

CREDOC•Bibliothèque



**CRÉDOC**

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

*CAHIER DE RECHERCHE*

**LA DYNAMIQUE INTERNE DU RECIT**

**Contribution au traitement  
et à l'analyse  
des entretiens non directifs de recherche**

Octobre 1998

Pierre Le Quéau  
Département Evaluation  
des Politiques Sociales  
du CREDOC

Mathieu Brugidou  
GRETS - EDF

## Sommaire

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
<b>1. LA PLACE EQUIVOQUE DE L'ENTRETIEN NON DIRECTIF DANS LA DEMARCHE SOCIOLOGIQUE</b> .....	<b>5</b>
1. 1. L'AGE DE LA RECONNAISSANCE .....	5
1. 2. LA PERSISTANCE DU SOUPÇON.....	6
1. 3. LA DECONSTRUCTION DU RECIT.....	10
1. 4 L'ORDRE DU RECIT .....	17
<b>2. LE MATERIEL DE LA RECHERCHE</b> .....	<b>24</b>
1. LES ENTRETIENS .....	24
1. 1. <i>L'évaluation de la loi Evin</i> .....	24
1. 2. <i>Principe de sélection des entretiens</i> .....	26
2. LE LOGICIEL TROPES.....	28
<b>3. LES « RAFALES »</b> .....	<b>30</b>
3. 1. LA DYNAMIQUE DU RECIT ORAL : LA REPETITION PERFECTIONNANTE .....	30
3. 2. L'ALGORITHME DES RAFALES.....	36
3. 3. LE PLAN D'EXPERIENCE .....	40
3. 3. 1 <i>Les formes graphiques</i> .....	40
3. 3. 2 <i>Les classes d'équivalences</i> .....	45
<b>4. LES « EPISODES »</b> .....	<b>53</b>
4. 1. L'UNITE DE SENS DU RECIT : L'EPISODE.....	53
4. 2. L'ALGORITHME .....	56
4. 3. LE PLAN D'EXPERIENCE .....	60
4. 3. 1. <i>Stabilité des classes de rafales</i> .....	61
4. 3. 2. <i>Le thème et le rhème</i> .....	64
<b>BILAN DE L'EXPERIENCE</b> .....	<b>71</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>75</b>
1. OUVRAGES : .....	76
2. ARTICLES .....	78
3. REVUES : .....	79
<b>ANNEXE : LE GUIDE D'ENTRETIEN</b> .....	<b>80</b>

## Introduction

L'usage de plus en plus récurrent d'entretiens non directifs, ou semi-directifs, dans le cadre des travaux du département Evaluation des Politiques Sociales, comme cela se produit dans un nombre toujours croissant de recherches en sciences humaines, nous a conduit à mener cette réflexion sur la forme que prend le récit des personnes interrogées.

Les postures généralement adoptées vis-à-vis de ce matériel, pour son exploitation, démontrent une certaine « gêne » pour le moins, puisqu'elles hésitent constamment entre deux attitudes.

D'une part, et c'est la plus fréquente, le traitement produit la plus grande déconstruction de la matière que représente la parole de la personne interviewée, jusqu'à complètement faire disparaître sa spécificité et sa singularité. Dans cette hypothèse, il s'agit de réduire le discours à un certain nombre de thèmes qui seront transformés en hypothèses soumises à validation quantitative. Ce cas de figure est particulièrement illustré par l'exemple qui sera développé tout au long de ce travail, qui s'appuie sur les entretiens préparatoires réalisés dans le cadre de l'évaluation de la loi Evin.

D'autre part, on peut aussi retenir les entretiens pour leur fonction expressive, étant entendu que cette posture consiste à reproduire la parole elle-même, sans autre arrangement qu'une certaine sélection, un collage de textes de différents locuteurs, et une mise en forme (mise en titre et intertitre). Le second volume des résultats de l'enquête réalisée pour le Conseil Economique et Social

---

---

en 1995 sur la grande pauvreté est assez représentatif de cette attitude malgré tout peu fréquente <sup>1</sup>.

Cette hésitation correspond à une double tentation, à laquelle nous sommes soumis. Il est clair, tout d'abord, que dans les sciences humaines, comme on va le voir au cours de la première partie, le statut de la parole des personnes interrogées au cours d'un Entretien Non Directif de Recherche (ENDR), n'est pas très bien fixé. Aussi a-t-on tendance à s'assurer en se retranchant derrière des éléments objectivés, qui ont l'apparence d'être des résultats mieux assurés. Mais par ailleurs, la matière recueillie au cours de nos travaux nous incline à la considérer avec un regard particulier.

L'intensité exceptionnelle des affects qui y sont parfois exprimés (la colère ou l'abattement provoqué par un sentiment d'injustice), milite beaucoup pour cette attention que nous souhaiterions lui accorder. Le travail réalisé sur les jugements formulés par les allocataires du RMI sur le dispositif lui-même, est très révélateur de cette posture <sup>2</sup>.

Mais il y a aussi cette intuition pour l'instant mal éclairée que, d'une certaine manière, les situations de pauvreté ou d'exclusion font bien l'objet d'une expérience subjective qui participe pleinement à leur construction, ce dont témoignent les travaux que nous avons effectués sur le « non-recours » ou bien les trajectoires d'insertion des jeunes en difficulté <sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> *Politiques sociales : l'épreuve de la pauvreté*, M. Legros, M-O. Simon, Collection des rapports du CREDOC, septembre 1995.

<sup>2</sup> *Etude complémentaire sur les nouveaux arrivants au RMI*, I. Aldeghi, Collection des rapports du CREDOC, avril 1998.

<sup>3</sup> *Recours et adaptation en situation défavorisée*, Cahier de recherche du CREDOC, décembre 1992. *Comprendre des trajectoires d'insertion réussies*, P. Dubéchet, Collection des rapports du CREDOC, février 1987.

Le travail dont on présente ici les résultats a donc consisté à clarifier un certain nombre de positions méthodologiques concernant l'usage fait des entretiens non directifs dans notre pratique de recherche. Elle s'inscrit par ailleurs dans la suite de réflexions déjà entamées par le passé, visant à mettre en lumière la dynamique interne et la forme propre du récit produit dans le cadre d'ENDR... qu'on se proposera, à la suite de ce travail, de ne plus considérer comme un support d'information neutre et transparent. L'intérêt de relancer cette démarche de recherche méthodologique tient d'ailleurs précisément dans les développements récents qu'a connu le logiciel TROPES, à la suite de nos propres recherches, qui offre désormais la possibilité de réaliser certaines des analyses permettant de faire apparaître le principe de la structuration d'un récit.

# 1. La place équivoque de l'entretien non directif dans la démarche sociologique

## 1. 1. L'âge de la reconnaissance

On peut sans doute dater du début des années 80 un mouvement de réhabilitation, si l'on peut dire, de la pratique de l'entretien dans la démarche sociologique. Les travaux d'A. Blanchet sont certainement parmi les plus significatifs en la matière en ce sens qu'ils apparaissent comme un premier essai, en France, de systématiser une réflexion sur les formes et l'emploi que peut avoir l'entretien dans la recherche, les conditions de sa réalisation, et les différentes modalités de son traitement (Blanchet & al., 1985) <sup>4</sup>.

Cette entreprise peut même s'apparenter à une tentative de « codification », comme on le dit en droit, dans la mesure où, tout d'abord, elle critique une pratique assez ancienne et diversifiée, mais qui n'a jamais vraiment été thématifiée, comme en témoigne par exemple la place pour le moins modeste qu'on lui accorde dans la troisième édition du « bréviaire » de la pratique de l'enquête en sciences sociales (Grawitz, 1976). Le cas des travaux des sociologues de l'école de Chicago est peut être plus éclairant encore car s'ils ont fait de l'entretien un des instruments privilégiés de leur pratique de l'enquête, rares sont les pages qu'ils ont effectivement consacrées à la justification de leurs

---

<sup>4</sup> Même si c'est à la sociologie que nous limiterons notre propos, il doit être précisé que les réflexions d'A. Blanchet et de ses co-auteurs portent plus généralement sur la place de l'entretien dans les sciences humaines. C'est par ailleurs dans cet ouvrage que l'on trouvera une première histoire de l'entretien non directif dans la recherche.

---

méthodes d'investigation <sup>5</sup>. Il se trouve, en second lieu, que ce travail mené par A. Blanchet vise, d'une certaine manière, à « normaliser » la pratique de l'entretien, c'est à dire à en définir les conditions de recevabilité (les « règles du jeu ») par la communauté scientifique concernée.

Toute la littérature qui a paru ensuite sur le thème de l'entretien, ou peu s'en faut, prend comme point de départ cette contribution majeure à la réflexion méthodologique, et ne remet pas fondamentalement en cause les propositions faites par A. Blanchet. C'est certainement là un indice qui montre combien l'entretien non directif de recherche (ENDR) est désormais admis dans la pratique sociologique, même si quelques auteurs cherchent encore à approfondir la réflexion théorique sur le statut qu'il convient d'accorder à « la parole des gens », comme l'écrivent C. Dubar et D. Demazière (1997).

### *1. 2. La persistance du soupçon*

Le fait qu'on n'ait pas encore définitivement statué sur la valeur heuristique de la parole de ceux qu'on interroge dans le cadre d'une recherche, est sans doute ce qui permet de comprendre le fait que bien souvent l'entretien soit malgré tout relégué à une place accessoire. Dans un ouvrage plus récent que celui auquel on a déjà fait allusion, A. Blanchet et A. Gotman retiennent en effet trois emplois possibles de l'ENDR : l'entretien à usage exploratoire, l'entretien à usage principal, et l'entretien à usage complémentaire (1997).

---

<sup>5</sup> Soulignons à cet égard que ce qui peut apparaître comme une « faiblesse méthodologique » des praticiens de l'école de Chicago a remarquablement été souligné et commenté par O. Schwartz dans sa postface du livre de N. Anderson : *Le Hobo*, Paris, Nathan, Coll. Essais & Recherches, 1993.



---

Le premier de ces types d'entretien a pour vocation de permettre au chercheur d'entrer dans le sujet. Il s'agit, autrement dit, de prendre un premier contact avec le terrain et d'identifier des pistes ou des hypothèses de travail auxquelles le chercheur n'aurait peut être pas spontanément pensé. Dans ce genre de démarche, selon A. Blanchet et A. Gotman, l'entretien apparaît comme un « outil de prédilection », parce qu'il est lui-même un « processus exploratoire » (1997, p. 43). Il n'en reste pas moins que les entretiens réalisés dans ce cadre constituent un matériau qu'il convient de vérifier au cours de l'enquête elle-même. Cette fonction de l'entretien, particulièrement dans sa dimension biographique, est également développée par D. Bertaux (1997).

L'entretien à usage complémentaire à ceci de comparable avec le précédent qu'il constitue une matière d'appoint, à quelque moment du déroulement de la recherche qu'il intervienne. Il s'agit alors d'enrichir « la compréhension des données », de « les compléter », voire de contribuer « à leur construction et à leur interprétation » (A. Blanchet et A. Gotman, 1997, p. 47).

Par opposition, il existe tout de même des enquêtes pour lesquelles l'entretien constitue la seule méthode de recueil de l'information, mais ce sont précisément celles qui posent le plus de questions quant à leur validité et à leur contrôle, si l'on en croit notamment le sociologue J-C. Kaufmann, tant du moins qu'elles ne sont pas encadrées par un dispositif théorique comme celui qu'il propose (la « compréhension »), et sur lequel on reviendra plus loin. A. Blanchet et A. Gotman restent d'ailleurs très évasifs sur ce qui justifie ce type d'enquête : ils ne citent qu'un seul exemple (celui de l'enquête de C. Herzlich sur les représentations de la santé et de la maladie), en soulignant que c'est l'angle d'approche retenu par le chercheur (angle « psychosocial ») qui peut soutenir son choix méthodologique. Il y aurait, autrement dit, une opposition entre des approches « objectivistes » qui laissent peu de place à l'entretien

---

qu'elles réduisent le plus souvent à un usage exploratoire ou complémentaire, et des approches subjectivistes qui, si elles en font un usage principal, se trouveraient comme nécessairement limitées par leur champ : celui des « représentations » psychosociologiques.

Cette typologie recoupe en partie celle que proposent C. Dubar & D. Demazière, encore que leur perspective soit un peu différente, et fondée sur le statut accordé à la parole des gens dans la recherche (1997). Plus précisément, c'est la place qu'on lui réserve dans le compte rendu de la recherche qui sert d'indice à l'établissement de la distinction qui suit. Selon eux, il y aurait, d'une part, une « posture illustrative » qui tend à « *faire un usage sélectif de la parole des gens au point de l'asservir aux besoins de la démonstration conduite par le chercheur* » (p. 16) ; et, d'autre part, une « posture restitutive » qui consiste « *à laisser une grande place à la parole des gens, jusqu'à en faire un usage exhaustif* » (p. 24). Il est ainsi clair qu'on peut assez aisément associer les démarches qui font un usage exploratoire ou complémentaire de l'entretien à la posture illustrative, tandis que la posture restitutive suppose un usage de l'entretien à titre principal <sup>6</sup>.

La première de ces postures est essentiellement marquée par une méfiance à l'égard du matériau recueilli par entretien. Dans ce cas de figure, le sujet social (qu'on aurait donc un peu de peine à qualifier d'acteur, au sens plein et entier du terme) n'est pas censé posséder les clés de ce qui l'agit. C'est le sociologue qui peut, à partir de sa connaissance spécifique, retrouver les « vrais » déterminants de la conduite de ces « assujettis » sociaux. La parole du quidam interrogé, si elle conserve une réelle force évocatrice, est toujours entachée

---

<sup>6</sup> Il n'y a donc pas une totale identité entre « posture restitutive » et « entretien à usage principal ». On ne qualifiera ainsi pas l'approche de C. Herzlich de « posture restitutive » dans la mesure où elle ne se contente pas, loin s'en faut, de rapporter la parole de ceux qu'elle a interrogés.

---

d'une certaine probabilité d'erreur qui tient à sa subjectivité, synonyme d'un aveuglement plus ou moins conscient, en l'occurrence.

A l'opposé, la posture restitutive se limiterait à la simple reproduction des propos enregistrés au cours de la recherche, en les accompagnant tout au plus de commentaires ou de précisions pour en éclairer le sens. Typiquement, on retrouverait cette posture dans deux types de recherche. Si l'on excepte pour l'instant l'exemple de l'ethnométhodologie donné par C. Dubar et D. Demazière <sup>7</sup>, le premier groupe de travaux caractéristiques de la posture restitutive, s'inscrit dans un processus d'accumulation des connaissances, et est constitué par ceux qui visent à recueillir un matériau pouvant donner lieu à des analyses ultérieures. Ce sont, par exemple, les recherches de Znaniecki qui a publié les lettres écrites par des immigrants polonais aux États-Unis à leur famille restée en Europe... encore ne s'agit-il pas d'entretiens, donc. Le second type, beaucoup plus problématique, est représenté le travail de P. Bourdieu sur *La misère du monde* qui reproduit essentiellement des retranscriptions d'entretiens, introduits par un texte de présentation et entrecoupés d'intertitres destinés à attirer l'attention et à « diriger le regard du lecteur vers les traits pertinents » <sup>8</sup>.

Cette approche a été qualifiée de problématique en ce sens que cet ouvrage a déjà fait l'objet d'abondantes critiques sur la méthode, et il n'est besoin que de rappeler celle de N. Mayer (1995). On ne reprendra ici que la principale qu'adressent C. Dubar et D. Demazière à P. Bourdieu, et qui tient dans le fait

---

<sup>7</sup> Si l'on s'accorde avec les auteurs pour reconnaître que les ethnométhodologues réservent une grande importance au langage des personnes interrogées dans leur démarche, l'analyse à laquelle ils soumettent ce matériau ne nous semble pas relever de la simple reproduction-arrangement de texte.

<sup>8</sup> Bertaux D., évoquant le même ouvrage, décrit une fonction « expressive » de l'entretien biographique (1997).

---

que ne sont pas suffisamment explicitées les règles de la sélection des textes et de leur juxtaposition, celles de la retranscription (dont l'auteur souligne pourtant qu'elle conduit inévitablement à des « infidélités »), ou bien ce qui préside à l'insertion des intertitres. La question, finalement, est de savoir s'il s'agit encore de l'analyse sociologique ou bien si, comme se le demandent C. Dubar et D. Demazière, on ne risque pas d'atteindre « *le point où la sociologie rejoint la littérature, en prétendant s'adresser à la sensibilité plutôt qu'à la raison* » (p. 33).

La subjectivité de la parole des personnes interrogées, cela est clair dans les différentes formes de l'entretien non directif de recherche, quelle que soit la posture de recherche adoptée, embarrasse le chercheur. Si elle conserve bien une force expressive, ce à quoi on limite souvent l'exercice de la « compréhension », elle constitue une matière sur laquelle le chercheur ne peut se fier totalement pour comprendre la réalité vécue par celui qui s'exprime. D'autre part, corrélativement au statut de la parole des gens dans la recherche, la problématique de l'entretien interroge sur la forme du matériau qu'il permet de recueillir. Une partie de l'équivoque sur ce qu'il convient de faire de cette matière, tient d'ailleurs peut-être au fait qu'on ne considère pas le produit de l'entretien comme un récit, c'est à dire une forme spécifique et signifiante.

### *1. 3. La déconstruction du récit*

Une des caractéristiques commune à toutes ces démarches, en effet, consiste à considérer le discours produit par la personne interrogée dans le cadre d'un entretien non-directif de recherche, comme un simple support d'informations, plus ou moins déformées par le prisme de la subjectivité. Ce média, autrement

---

dit, serait transparent ou neutre, en tout pas porteur d'un quelconque principe d'organisation de cette information.

On peut aisément se convaincre de cette position en lisant cette définition de l'entretien que rappelle A. Blanchet (1987, p. 82) : « *Un entretien est 'speech event' dans lequel une personne A extrait une information d'une personne B, information qui était contenue dans la biographie de B* ». En d'autres termes, le travail du chercheur consiste à opérer comme le orpailleur : il s'agit bien d'extraire l'information « pure » de sa gangue discursive. Les ellipses, les détours, les répétitions ou les « indices », dans le sens que R. Barthes donne à cette notion, ne relèvent pas du même niveau d'information. Pour le sociologue, si ces éléments contribuent bien à donner de la « couleur » au discours (fonction expressive), il ne les tient pas pour structurant de son organisation interne. C'est à la linguistique qu'il abandonne, le plus souvent, le soin de se pencher sur la forme.

Certes, les ethnométhodologues qu'on voyait mal classés parmi les chercheurs adoptant une posture restitutive, ont-ils attirés notre attention sur l'intérêt que pouvait avoir l'examen de la forme du langage. L'usage de certains termes, quand il est spécifique à un groupe, selon H. Garfinkel, est un indice qui peut permettre de comprendre comment ce groupe construit sa représentation de la réalité <sup>9</sup>. Cela signifie, d'une part, qu'il n'y a pas nécessairement, en toute rigueur sociologique, de stricte d'équivalence entre des termes ayant pourtant, d'après le dictionnaire, le même sens. D'autre part, le déplacement de sens d'un terme effectué dans le contexte d'un groupe, est très révélateur de l'effort de production d'un sens commun spécifique. La dimension symbolique du langage ne renvoie pas seulement au secret que cultive certains groupes (l'argot

---

<sup>9</sup> Voir, par exemple : H. Garfinkel, 1990 ; A. Coulon, 1987 ; A-V. Cicourel, 1979.

---

terme une « métaphore », un changement radical de registre. Ainsi a-t-on montré que le déplacement de sens de certains mots, dans le contexte de sectes bouddhistes, constituait-il une complète « transfiguration » de la réalité vécue, et permettait-il d'effectuer un passage entre le monde profane, et le monde sacré (P. Le Quéau & M. Brugidou, 1995).

Cette idée selon laquelle la « forme » est indifférente, est au principe des méthodes de traitement généralement prescrits pour une appréhension « objective » du discours des personnes interrogées dans le cadre d'entretiens non-directifs. C. Dubar et D. Demazière rappellent ainsi que la première de ces méthodes, l'analyse de contenu thématique (ou ACT), est fondée sur une « destruction de la structuration des discours singuliers » : « *L'entretien est passé dans une moulinette et en ressort en morceaux ventilés dans une multitude de rubriques* » (1997, p. 18).

Cette méthode contient en outre plusieurs inconvénients au premier rang desquels figure le fait qu'elle ne repose pas sur une définition claire et univoque de l'unité de sens recherchée dans le texte. Le thème que l'on tente d'identifier correspond-il en effet au mot, à la phrase, à un ensemble de phrases, à un paragraphe ? Ce flou conceptuel entraîne ensuite un certain nombre d'incertitudes pratiques mettant en cause sur la fidélité et la validité des opérations de codage : tous les codeurs codent-ils le même passage de la même façon ? Un même codeur peut-il reproduire exactement son analyse d'un texte ? etc. (R. Ghiglione & al., 1995).

A cette indétermination sur l'unité de sens, l'analyse propositionnelle du discours (APD) apporte une réponse mieux assurée puisqu'elle est fondée sur une reconnaissance précise de la proposition. Il s'agit d'une « unité de sens minimale et autonome » au sens grammatical du terme qui, de plus, se trouve justifiée par les « fonctionnements cognitifs du sujet psychologique ».

---

justifiée par les « fonctionnements cognitifs du sujet psychologique ». Autrement dit, d'après les mots de R. Ghiglione et al., la proposition est « *une unité cognitive servant à traiter, à produire et à stocker de l'information, notamment verbale* » (1995, p. 38). Cette analyse tient cependant compte de ces indices dont on a rappelé plus haut tout l'intérêt pour la lecture d'un texte, quel qu'il soit. Elle distingue donc et hiérarchise les termes qui jouent une fonction référentielle dans la progression du discours (référents noyaux), et les termes assurant une fonction modale (indice) par laquelle le locuteur précise sa relation avec les objets évoqués, le contexte du déroulement de la scène décrite, etc.

Cette procédure, même si elle permet de résoudre la plupart des problèmes posés par l'ACT, notamment celui de la définition de l'unité de sens, reste marquée par une déconstruction radicale du texte. Elle suppose en effet une codification assez drastique des référents noyaux qui ne peuvent pas être nombreux dans un texte. Tous les termes se rapportant à l'un d'eux sont donc indexés par un terme générique, ou classe d'équivalence. De ce point de vue, et dans le contexte d'une démarche sociologique, cette opération de réduction et d'appauvrissement du langage peut représenter un réel problème. Les propositions elles-mêmes, par ailleurs, font l'objet d'une codification destinée à faire apparaître leur « modèle argumentatif » qui est une transcription schématique de la relation qu'entretiennent les référents noyaux entre eux, ou bien avec leurs prédicats. Mais, C. Dubar & D. Demazière l'ont souligné, l'appréhension de cette structure argumentative d'un texte est problématique dans le cadre sociologique : « *à trop mettre l'accent sur les structures sémantiques du discours, elle risque d'en oublier le contenu subjectivement signifiant ; à trop privilégier l'analyse des structures argumentatives, elle s'expose à négliger les significations qui se logent derrière les mots du langage* » (1997, p. 40).

---

On ne peut manquer, en dernier lieu, de dire quelques mots de l'Analyse des relations par Opposition (ARO) proposée par C. Dubar & D. Demazière en réponse aux problèmes posés par l'APD. La critique de cette méthode, et sa comparaison par rapport à l'APD, a néanmoins déjà été faite par A. Blanchet (1985), aussi les commentaires que nous lui réserverons seront-ils assez brefs.

L'avantage de cette méthode, selon ses promoteurs, est de faire apparaître la structure interne qui organise la signification d'un texte, par delà son organisation grammaticale. Elle fait l'hypothèse, en effet, notamment à partir des thèses défendues par le structuralisme de C. Lévi-Strauss, que l'expression langagière s'organise à partir d'oppositions qui dénotent l'univers symbolique (ou idéologique, au sens large du terme) à travers lequel un groupe social construit sa relation au monde. Cette méthode suppose de réaliser un certain nombre de découpages dans le texte, l'unité du discours dans ce cas étant un « énoncé » comprenant une relation entre un signifiant, et un signifié. Elle suppose par ailleurs un codage permettant de ramener un certain nombre d'énoncés à un mot clé qui traduit un signifiant donné. A partir du classement effectué sur la base de ces signifiants, ou mots-clés, on peut ainsi mettre en évidence les relations qu'ils entretiennent entre eux, relation significative de l'univers idéologique qui structure l'expression de la personne interrogée.

Comme les précédentes, cette méthode suppose un découpage du texte en un certain nombre d'unités minimales qui défient l'intégrité du texte, même s'il s'agit ici de faire émerger une organisation interne à partir de laquelle on peut penser son unité sémantique. C'est d'ailleurs précisément ce découpage qui pose problème. A. Blanchet souligne en effet que si l'APD propose une méthode de découpage automatique et objective du texte, permettant de renvoyer à la fin de cet exercice le moment de l'interprétation, l'ARO suppose ce travail d'appréciation du chercheur dès l'identification des énoncés. D'une certaine



---

manière, on se trouve donc renvoyé au problème de la fidélité et de la validité du codage évoqué au sujet de l'ACT.

Cet aperçu des techniques de traitement n'est certes pas exhaustif. Il faudrait, par exemple, encore évoquer les méthodes lexicométriques, mais du point de vue du thème qu'il nous intéresse de traiter ici, il est clair que ce sont celles qui produisent la plus grande déconstruction du texte<sup>10</sup>. On devrait aussi consacrer quelques mots à l'Analyse Cognitivo-Discursive (ACD), mais on les réservera pour la suite de cette introduction dans la mesure où le programme à partir duquel nous avons réalisé notre expérience, s'inspire largement de cette méthode développée par R. Ghiglione, C. Kekenbosch et A. Landré (1995).

Ce succinct parcours des méthodes de traitement permet seulement de montrer quels prolongements connaît l'embarras du chercheur face au matériel que représente le discours d'une personne interrogée. De ce point de vue, les méthodes qu'on a évoquées illustrent bien ce déni de la forme spécifique que prend le développement de la parole dans le cadre d'un entretien non directif. D'ailleurs, tous les auteurs cités plus haut, ou peut s'en faut, l'ont souligné : ces approches méthodologiques peuvent porter sur différents types de matériau : lettre, roman, discours écrits, discours transcrits, articles de journaux... même si en réalité chaque méthode ne se révèle pas également adaptée pour traiter ces supports d'informations. Elles ne concernent pas, en outre, un champ scientifique particulier dans le vaste domaine des sciences humaines ou sociales.

---

<sup>10</sup> On trouvera un bon panorama des techniques et programmes disponibles dans un article de Jenny J. dans le *Bulletin méthodologique des sciences sociales*, 1997.

---

Les remarques qu'on a faites sur les méthodes de traitement des entretiens, par ailleurs, ne constituent pas à proprement parler une remise en cause à leur égard. Si on note cette caractéristique qui leur est commune, notre propos ne sera pas ici de proposer une nouvelle méthode qui constituerait une alternative. Tout au plus souhaitons-nous souligner l'intérêt qu'il y aurait, dans le cadre d'une démarche sociologique, à considérer l'unité du récit, c'est à dire : ce qui fait sa spécificité par rapport à d'autres types de support d'information (lettre, journaux, articles, etc.). Cette approche, autrement dit, suppose de changer de « niveau » de description, comme le proposait déjà R. Barthes en 1966 dans le fameux n° 8 de *Communications* consacré à « L'analyse structurale du récit ». Si les méthodes d'analyse du discours auxquelles on a brièvement fait allusion, en effet, sont orientées vers l'identification d'une unité de sens minimale (la proposition, l'énoncé...), valable quel que soit le support de l'information, nous proposons de considérer une unité de sens d'un niveau « supérieur » qui se présenterait comme un « groupe » de ces unités minimales, et qui serait spécifique, au moins, à la forme du récit oral.

L'intérêt de la mise à jour et de l'objectivation de cette unité seconde, et de la dynamique propre au récit permet, c'est l'hypothèse que nous défendrons, de résoudre une partie du problème que pose le statut de la parole des gens dans la recherche sociologique. Car cette unité de mesure du récit rencontre certaines des propositions que peut faire une certaine sociologie de la connaissance qui s'inscrit dans le cadre de cette « compréhension » à laquelle ont fait allusion J.-C. Kaufmann, d'une part, C. Dubar et D. Demazière, d'autre part.

---

### 1. 4 L'ordre du récit

Changer le regard porté sur le produit d'un entretien non directif, consiste en premier lieu à le considérer comme un récit <sup>11</sup>. La nuance peut paraître subtile, mais elle n'en est pas moins fondamentale. Car le récit, pour universel qu'il soit, et en dépit des variations formelles qu'il peut connaître, contient un principe d'organisation tout à fait spécifique. D'ailleurs, le récit oral, improvisé et enregistré dans la situation d'un ENDR, présente à cet égard un certain nombre de particularités qu'on aura l'occasion de détailler lorsqu'il s'agira de décrire la dynamique interne du récit. Nous faisons donc nôtre la thèse de R. Barthes et celle, plus généralement, des promoteurs de l'analyse structurale, d'après lesquels le récit s'organise selon une « grammaire » qui lui est propre (une structure ?), et qui est loin d'être insignifiante (1966). Il se pourrait même que la mise à jour de cette infrastructure puisse permettre de résoudre certaines des équivoques portant sur le statut de « la parole des gens » interrogés.

En particulier, on peut attendre de ce travail qu'il produise un « effet d'étrangeté » (*Verfremdungseffekt*) équivalent à celui que B. Brecht veut introduire dans le théâtre en rendant visible la machinerie de la mise en scène. Il s'agit, autrement dit, de matérialiser le « contenant » ou le support de l'information, à la manière dont le personnage de la célèbre nouvelle d'E. Poe met à jour la « lettre volée » que l'astucieux voleur avait laissé bien en évidence, sûr qu'il était que la police ne la découvrirait pas ainsi. Cette opération qui

---

<sup>11</sup> A. Blanchet souligne d'emblée dans son ouvrage de 1985 que le « récit de vie » est une forme que peut prendre l'ENDR. Mais il nous semble donc que tout entretien est, d'une certaine manière, une histoire de vie, même si elle n'aborde pas nécessairement toute la vie de la personne interrogée : que ce soit dans le temps, ou bien qu'elle soit limitée à une problématique précise.

---

problématise, ou thématise, la forme du discours, prévient le risque de naturaliser (c'est à dire de considérer comme allant de soi) l'information elle-même, et de se perdre dans ce que P. Bourdieu a jadis appelé « l'illusion biographique » (1986) : « *le temps n'appartient pas au discours proprement dit, mais au référent : le récit et la langue ne connaissent qu'un temps sémiotique ; le 'vrai' temps est une illusion référentielle, 'réaliste'* » (R. Barthes, 1966, p. 12). Une des propriétés du récit est en effet d'instaurer un ordre précis qui contient sa propre logique, inappréciable si l'on s'en tient aux seules catégories du vrai et du faux. Ainsi en est-il, par exemple, du temps biographique qui, comme le rappelle M. Leclerc-Olive, est un temps logique plutôt qu'une temporalité linéaire (1998). Le récit est, de ce point de vue, une production qui suppose remémoration<sup>12</sup>, hiérarchisation, mise en forme (création ?), et articulation, dont les mécanismes participent pleinement au procès de la « construction sociale de la réalité ».

Mettre en évidence le principe de cette organisation du récit suppose de changer de « niveau » à partir duquel il est analysé. Il s'agit donc, suivant la suggestion faite par R. Barthes, de dépasser celui de la linguistique qui considère la « phrase » (ou ce que nous appellerons ici « l'unité de contexte élémentaire ») pour embrasser du regard le récit dans son intégralité. Cela consiste donc, tout d'abord, à mettre l'accent sur la dimension syntagmatique du récit et suppose, en second lieu, d'identifier précisément ce que pourrait être l'unité de mesure, en quelque sorte, du récit.

Le récit se présente en effet comme une durée : c'est un développement dans le temps. Mieux, c'est une articulation dans le temps, or cette opération obéit à

---

<sup>12</sup> M. Leclerc-Olive, mais aussi T. Couppié & D. Demazière, montrent la complexité de cette simple opération de remémoration : « *la mémoire, disent ces derniers, n'est pas préconstituée, immanente ; elle est générative, procède par reconstruction ou construction imaginative* » (1995, p. 29).

une certaine nécessité, même si elle est éminemment relative. La production du récit suppose une mise en ordre d'une série d'événements, ou d'informations. Et cette articulation n'obéit pas, comme on y a fait allusion plus haut, à une temporalité « naturelle ». L'articulation du récit suppose non seulement un travail de sélection des événements qui peuvent, du point de vue du locuteur, contribuer à éclairer le sens de ce qu'il veut dire, mais aussi un exercice de disposition, d'arrangement et de composition qui traduit cette visée logique qu'il poursuit. En d'autres termes, la stratégie discursive du locuteur consiste non seulement à choisir de quoi il va nous parler, mais aussi à placer dans un certain ordre ces événements évoqués. Or il apparaît déjà que si les méthodes d'analyse auxquelles on a fait allusion dans la première partie de cette introduction peuvent parfaitement rendre compte de ce qui est dit au cours d'un entretien, elles ne tiennent pas compte de l'ordre, ou de la succession, dans laquelle les différentes informations sont produites.

A dire vrai, le terme de « stratégie » est peut être mal choisi, et sans doute vaudrait-il mieux parler, en reprenant l'opposition proposée par M. de Certeau, de « tactique » (1981). C'est surtout vrai dans le cas de l'entretien où l'on suppose que la personne interviewée n'est ni très préparée, ni très exercée à produire un récit de son expérience, du moins dans les circonstances habituelles d'un ENDR. C'est même souvent une condition de la valabilité de l'entretien, dit-on, que la personne rencontrée ne soit pas complètement au fait de la démarche de recherche, même si chacun sait qu'en réalité, elle ne puisse jamais tout à fait s'empêcher de produire le récit le plus conforme à ce qu'elle perçoit, ou imagine, des attentes ou intentions du chercheur. Le plus souvent, cependant, elle improvise et varie autour du thème qui lui est imposé, et ne sait donc que très vaguement, au moment où elle commence à parler, comment et où son récit se terminera. Or la stratégie suppose de pouvoir jouer des coups

d'avance, et de maîtriser le jeu. Et il est clair que cette maîtrise n'est pas, loin s'en faut, également répartie dans l'ensemble du corps social.

Cette remarque n'est pas anodine et introduit un débat sur ce qu'il conviendrait d'appeler la compétence des acteurs sociaux à produire un récit. Cela ne se limite d'ailleurs pas à considérer la « qualité » du langage (plus ou moins « distingué ») utilisé par des personnes interrogées pour narrer leur expérience, mais leur capacité à produire, c'est à dire à « articuler », un récit. Il ne sera certes pas question d'aborder de front ici cette question, même si elle est tout à fait capitale notamment pour comprendre ce qui peut se produire dans l'interaction de l'ENDR. C'est peut être particulièrement important pour des travaux comme ceux que mène le département Evaluation des Politiques Sociales du CREDOC, qui abordent souvent des populations marginalisées. Aux difficultés liées à la maîtrise de la langue française, s'ajoute alors parfois celle de pouvoir donner une forme au récit de son expérience. Mais on manque de repères sûrs, pour l'instant, pour pouvoir objectiver ces différences formelles des récits, et comprendre le rapport qu'elles entretiennent avec cette compétence qui est sans doute un reflet de la maîtrise que chacun a de son expérience vécue.

Cette question de la compétence illustre incidemment le fait que le récit, avant d'être un instrument de la pratique sociologique (ou psychologique ou autre), est avant tout une pratique sociale. Nombreux sont en effet les espaces, institutionnels ou informels, qui sont offerts à l'exercice de la « récitation », et toutes ces occasions sont autant de possibilités de s'entraîner à produire un récit. Elles font en outre apparaître sa fonction intégratrice. Dans le domaine thérapeutique, le récit est le moyen privilégié par lequel le sujet redécouvre (reproduit) l'unicité de son existence, et panse les plaies occasionnées par les ruptures qu'il a traversées.

---

---

Cela se produit aussi bien, d'ailleurs, dans l'intimité d'un face à face avec le « psy », que devant un groupe réuni à l'occasion d'une thérapie collective plus ou moins sauvages comme celles que l'on pratique dans les cercles de lutte contre l'alcoolisme, par exemple. Certains groupes religieux, de même, ont fait du « témoignage », en l'occurrence le récit de vie prononcé devant l'assemblée des fidèles, un rite initiatique. Le monde professionnel, lui-même, ne serait-ce qu'au travers de cette « aventure » toujours un peu périlleuse que suppose la recherche d'emploi, institue une forme rituelle de récit de vie, qui exige peut être comme nulle autre, la production d'une cohérence socialement admise. Enfin, dans l'ordre informel des rencontres plus ordinaires, infinies sont les situations où chacun peut être amené à improviser une « *self presentation* », pour reprendre la célèbre expression d'E. Goffman. Le paradigme de ces occasions triviales est sans doute celle que représente la rencontre amoureuse qui se résout finalement toujours en un potlatch dont la monnaie d'échange, ce qui fait l'objet du don/contre-don, est la biographie. Le récit, dans cette occurrence, figure rien moins qu'une forme de sacrifice, ou de don de soi à l'autre, tellement que, comme le souligne non sans une cruelle ironie I. Pennacchioni, c'est en cet instant de faiblesse qu'on livre à l'autre les armes qui alimenteront ce qui deviendra plus tard « la guerre conjugale » (1986).

Certes les occasions qui sont proposées dans la vie quotidienne de pouvoir, ou de devoir, raconter sa vie nécessiteraient de dresser une typologie plus rigoureuse, sachant que chacune possède ses propres règles, ses propres contraintes. C'est sans doute là un travail qui reste à mener, mais on retiendra provisoirement que la production du récit est indissociable d'une épreuve de socialisation, et d'une démarche d'intégration : intégration de soi à soi dans la relation thérapeutique, intégration à l'autre sous une forme individuelle ou collective, dans les autres types de circonstances. On ne saurait pourtant dire si

---

le récit a une « fonction » précise. Il apparaît plutôt que l'intégration est au principe même de la dynamique interne du récit. Cette forme du discours procède en effet selon un double mouvement de distanciation, et d'articulation.

La distanciation figure l'instant de l'objectivation, celui de la sortie de soi et de la mise en forme. Cette opération passe notamment par l'identification et la mise en forme de moments individualisés dans le cours du récit, ce que l'on nommera ici une « séquence » ou bien un « épisode ». Ce sont ces moments qui représenteraient véritablement l'unité minimale que l'on cherche à identifier dans le récit. Cependant, ces unités ne valent d'être produites que si elles peuvent être articulées entre elles, c'est à dire : mises en scène les unes par rapport aux autres, hiérarchisées. C'est par ailleurs de cette organisation, ou mise en ordre de l'expérience vécue qui se réalise dans et par le récit et sa dimension syntagmatique, que découle le sens, certes provisoire, qui est attribué à cette expérience qui est racontée.

On ne peut manquer, à ce point, de souligner la comparaison qu'on peut établir entre la structure du récit et celle du mythe. Cette comparaison a déjà été implicitement faite par les herméneutes modernes que sont H-G. Gadamer (1996) et P. Ricoeur (1983), qui ont notamment rappelé l'origine de mythe (*muthos*) qui renvoie à « articulation », « intrigue » soulignant ainsi le rôle que joue la dimension syntagmatique dans la production du sens du récit mythique. R. Barthes, lui-même, évoque comme un paradigme les trouvailles de C. Lévi-Strauss sur la structure du mythe, et ses « paquets de sens » qui forment l'unité de sens du récit : « *de nos jours, dans son analyse de la structure du mythe, Lévi-Strauss a déjà précisé que les unités constitutives du discours mythique (mythèmes) n'acquièrent de signification que parce qu'elles sont groupées en paquets et que ces paquets eux-mêmes se combinent* » (1966, p. 5). Le rapprochement se fait pour l'instant sur un mode formel, mais nous verrons plus loin ce qu'il convient d'en



tirer comme enseignement sur le sens de la pratique sur récit, qu'il soit ou non mythique, et sur la connaissance ou mode d'appréhension de la réalité qu'il suppose. Toujours est-il que cette comparaison permet de souligner l'intérêt de la dimension articulée du récit, et met en évidence ce que pourrait être son unité minimale constitutive. D'autre part, et c'est la première incidente que nous allons détailler, le récit et le mythe ont en commun un mécanisme essentiel de leur déploiement qui est celui de la répétition.

## 2. Le matériel de la recherche

### 1. Les entretiens

#### 1. 1. L'évaluation de la loi Evin

L'expérience porte sur le traitement de quelques entretiens individuels non directifs réalisés dans le cadre de la phase exploratoire d'une étude menée afin d'évaluer les effets de la loi Evin. Cette loi comportait un certain nombre de dispositions visant à protéger les non fumeurs, et lutter contre le tabagisme et l'alcoolisme. Cet impératif de santé publique, toutefois, est une préoccupation des autorités sanitaires affichées depuis une vingtaine d'années. La loi Veil, de 1974, et les multiples campagnes d'information et de prévention émises depuis cette époque, ont vraisemblablement contribué à créer un climat tel que fumer, et dans une moindre mesure boire, n'est plus autant valorisé que par le passé.

La prévalence du tabagisme est ainsi en diminution régulière, quoiqu'inégalement selon les groupes sociaux, depuis une quinzaine d'années. En ce qui concerne l'alcool, les médias ont largement fait écho de ces débats au moment de la promulgation de la loi en 1990, la loi Evin est restée pour le moins assez timide, de telle sorte que les mesures prises dans ce domaine se limitent à des interdictions de publicité, et quelques interdictions de vendre ou de consommer de l'alcool très locales (comme dans l'enceinte des stades).

Cette étude ne pouvait donc pas se limiter à apprécier les changements que la loi a pu introduire dans la seule consommation de ces deux « psychotropes ». Il fallait envisager, pour ce qui est du tabac, les effets qu'auraient pu ressentir les non fumeurs, par exemple, ou bien ce qui a changé dans les comportements

---

---

des fumeurs à l'égard des autres. Au regard de la consommation d'alcool, aucune hypothèse solide n'était *a priori* formulée, tant les dispositions de la loi Evin en la matière, et leurs effets possibles, apparaissent « minces ».

La démarche a donc débuté par une phase exploratoire assez complète consistant, tout d'abord à repérer, par l'étude des séries statistiques disponibles<sup>13</sup>, les catégories de population ayant remarquablement changé de comportement depuis 1990. Il s'agissait ensuite de réaliser une trentaine d'entretiens non directifs destinés à éclairer sur les motivations de ces publics ayant augmenté ou diminué leur consommation de tabac et/ou d'alcool, et sur les circonstances objectives et subjectives de ces changements. La troisième phase, enfin, a consisté à réaliser une étude quantitative pour valider nos hypothèses concernant l'impact de la loi sur le comportement des fumeurs et des non-fumeurs, des buveurs et des non-buveurs.

Les entretiens réalisés au cours de ce travail se limitent donc à une « fonction exploratoire », voire « complémentaire », pour reprendre la typologie d'A. Blanchet, dans la mesure où certains éléments recueillis ont permis d'alimenter la rédaction du rapport de synthèse. En tout cas, la posture adoptée est clairement celle que C. Dubar et D. Demazière appellent « illustrative ». C'est d'ailleurs le plus souvent celle qu'adopte le CREDOC à l'égard des ENDR dans le cadre de ses travaux.

Pour réaliser notre expérience sur le traitement des entretiens non directifs, nous avons retenus cinq entretiens de personnes interrogées sur leur consommation de tabac. L'entretien comportait deux parties dont la première

---

<sup>13</sup> L'enquête *Santé Protection Sociale* du CREDES, les enquêtes *Budget des familles et Santé* de l'INSEE, et le baromètre *Santé* du CFES.

---

consistait en une restitution non-directive de la carrière du fumeur. On trouvera en annexe 1 l'intégralité du guide d'entretien qui permettait à l'enquêteur du CREDOC de structurer son « entrevue ». Car après le récit de vie du fumeur, un certain nombre de questions permettaient de revenir plus précisément, si ces thèmes n'avaient pas été spontanément abordés au cours de la première partie, sur la manière dont la personne interrogée aurait pu percevoir les dispositions contenues dans la loi Evin. Les cinq entretiens choisis pour l'expérience sont ceux qui présentent les récits les plus longs.

### *1. 2. Principe de sélection des entretiens*

L'examen des séries statistiques a fait apparaître trois grands facteurs qui semblent avoir été déterminants dans les changements de comportement entre 1988-1991 et 1992-1995, et qui ont orienté nos choix pour la sélection des personnes à interroger.

- Le sexe

Bien que la proportion de fumeuses reste toujours inférieure à celle des fumeurs, les femmes semblent avoir changé de comportement de façon remarquable au cours de la période de référence. En moyenne, le nombre des femmes qui fument est passé de 20 % à 22 %, mais de 28 % à 33 % dans la tranche d'âge 30-40 ans. En moyenne, comme dans cette tranche d'âge précise, la proportion des hommes qui fument a, quant à elle, diminué.

- L'âge

C'est bien entre les tranches d'âge 15-17 ans et 18-24 ans que la proportion de fumeurs augmente le plus sensiblement passant des alentours de 15%, à 40% environ. C'est après 40 ans chez les femmes, et 50 ans chez les hommes, que cette proportion diminue notablement. On ne relève que peu de changement

dans ce schéma entre 1988-1991 et 1992-1995, à ceci près que la proportion des fumeurs diminue, quoique faiblement, pendant cette période et dans les tranches d'âge inférieures à 40 ans. En termes budgétaires, la dépense pour le tabac enregistre une très nette diminution (-16%) chez les plus jeunes (moins de 25 ans), et chez les " séniors " (-19% chez les 55-64 ans).

- Les conditions socio-économiques

Les conditions sociales contribuent manifestement à déterminer la consommation de tabac : alors que les individus appartenant aux catégories les plus élevées tendent à diminuer leur consommation de tabac, les employés, et les ouvriers dans une moindre mesure, mais surtout les personnes à la recherche d'un emploi, sont sensiblement plus nombreuses à fumer en 1992-1995 qu'en 1988-1991.

Du point de vue de la dépense, la réduction de la consommation chez les cadres est assez sensible (-27%) ainsi que chez les retraités. Les ménages ouvriers, quant à eux, continuent d'afficher un niveau de consommation très supérieur à la moyenne et le différentiel tend même à s'accroître encore. De même en ce qui concerne les ménages comportant un chômeur : ils présentent un niveau de consommation nettement supérieur à la moyenne, et l'écart s'est accentué entre 1989 et 1995.

#### Principe de sélection des personnes interrogées :

- 8 personnes ayant commencé à fumer ou augmenté leur consommation de tabac (au cours des cinq dernières années, au moins une cigarette/jour) :
  - 4 femmes et 4 hommes ;
  - 4 personnes âgées de moins de 35 ans, 4 personnes âgées entre 35 et 50 ans ;
  - 2 inactifs, 3 chômeurs, 3 actifs (employés ou ouvriers).
- 8 personnes ayant arrêté de fumer ou diminué leur consommation de tabac :
  - 4 femmes et 4 hommes ;
  - 4 personnes âgées de moins de 35 ans, 4 personnes âgées entre 35 et 50 ans ;
  - 4 inactifs, 4 actifs (cadres et professions intermédiaires).

## 2. Le logiciel TROPES

TROPES est un logiciel mis au point par les chercheurs du Groupe de Recherche sur la Parole (Université Paris VIII), et développé par la société ACETIC. Il fait désormais l'objet d'une abondante documentation parmi laquelle on citera des ouvrages écrits par ses auteurs (cf. Ghiglione & al. 1995, 1998), et un Cahier de recherche du CREDOC (Babayou, 1997). Pour cette présentation du logiciel, on se limitera à quelques indications, étant entendu, aussi, que les développements qui suivent vont permettre de détailler certaines de ses fonctionnalités.

Schématiquement, pour présenter TROPES, il suffira donc pour l'instant de signaler qu'il s'agit d'un outil d'analyse du discours qui, dans la version qui sera exploitée ici (version 3.0), comporte principalement deux volets complémentaires.

- TROPES se présente tout d'abord comme un logiciel d'analyse de contenu qui permet de reconstruire le réseau de liaisons sémantiques existant entre les différentes notions développées par le locuteur. Cette approche est basée sur la notion de « classes d'équivalent », en ce sens qu'elle ramène différentes catégories de termes identifiés dans un texte à une méta-catégorie sémantique. Les substantifs, qui jouent un rôle capital dans la construction référentielle du texte, seront ainsi ramenés à une classe d'équivalent, qui elle-même, ressortira de deux univers d'interprétation possibles, hiérarchisés selon une logique d'emboîtement, et proposé par le logiciel.

---

Ainsi les formes graphiques « cigarette », « cigarettes », « clope » et « clopes » relèveront-elles de la classe « cigarette » qui sera associée, dans un premier univers de référence à « tabac » (univers qui comprend une autre classe d'équivalent : « fumeur ») et, dans un univers de référence supérieur, à « santé ».

Par ailleurs, dans le même registre de fonctionnalités, le logiciel propose un certain nombre d'analyses descriptives du texte. Le **style général du texte**, par exemple, est décrit au moyen d'indicateurs catégorisant le discours comme « argumentatif », « narratif », « énonciatif », etc. La **mise en scène**, induite à partir d'un dénombrement et d'une catégorisation des verbes, notamment, désigne le texte comme « dynamique », « ancré dans le réel », etc.

L'intérêt de ce groupe de fonctionnalités est de constituer une aide à l'interprétation du contenu du texte particulièrement grâce à la visualisation du graphe des liaisons sémantiques unissant les différentes notions autour desquelles s'articule le texte.

- Le second groupe de fonctionnalités, qui motive très directement l'exploitation de ce logiciel dans le cadre de ce Cahier de recherche, porte sur la description formelle du texte analysé. Reprenant les travaux de M. Brugidou sur les « rafales », TROPES propose désormais une lecture « longitudinale » du texte à analyser. Mais en outre, il apporte une amélioration conséquente à cette description en ce sens qu'il propose un découpage du texte en « épisode ».

Ces deux types de fonctionnalités vont faire l'objet, au cours des pages suivantes, de commentaires très détaillés.

---

### 3. Les « rafales »

#### 3. 1. La dynamique du récit oral : la répétition perfectionnante

La répétition, c'est là un de ses paradoxes fondamentaux, est le moteur du récit produit oralement, ce dont rend compte la notion de « rafales ». La recherche sur cette forme s'est inspirée directement d'un constat de P. Lafon qui souligne l'intérêt d'une approche séquentielle en lexicométrie (Lafon, 1981, 1983). En adoptant un tel point de vue, il a montré qu'il était possible d'émettre un jugement en probabilité sur la régularité de la distribution d'une forme dans un « texte homogène ayant un début et une fin ».

Il montre que l'irrégularité est la règle et que les formes ont tendance à arriver « en rafale », regroupée dans une région limitée du texte cependant que la régularité est plus rare et caractérise des formes « athématiques ». Il devait être ainsi possible d'identifier des thèmes et des enchaînements thématiques dans un discours. En effet, *« sachant que la plupart des mots-thèmes ont une distribution irrégulière, on peut penser que certains termes arrivent 'en rafale' <sup>14</sup> au même endroit du texte, on aurait alors une concentration remarquable de termes à distribution irrégulière, c'est-à-dire probablement des mots-thèmes <sup>15</sup>. Repérer de telles concentrations, recenser les cooccurrences de 'rafales', c'est-à-dire les endroits du texte où les rafales arrivent à leur tour "en rafale", reviendrait à identifier des 'thèmes' ».*

---

<sup>14</sup> Voir aussi sur ces questions les travaux d'Hubert P., Labbé D. 1990, ainsi que les recherches sur les spécificités chronologiques de Salem A., 1987.

<sup>15</sup> Labbé D. 1990.



---

Une expérience a ensuite été menée par M. Brugidou au cours de son analyse des entretiens télévisés d'hommes politiques <sup>16</sup>. Il a mis au point un mode de traitement lexicométrique spécifique permettant de retracer les répétitions auxquelles le discours d'un homme politique donne inévitablement lieu. En fait de répétitions, le programme ne s'intéresse qu'à certaines d'entre elles : il s'agit d'identifier et de mesurer la redondance « remarquable » de certains termes, essentiellement des substantifs, qui organise le développement du discours. Dans ce contexte, est définie comme « remarquable » une distribution irrégulière de ces mots. Le postulat de base de cette recherche est en effet que si les mots fréquemment répétés dans un récit sont nombreux, seuls traduisent la construction thématique du discours ceux qui obéissent à une règle de distribution irrégulière. Autrement dit, cette approche considérera comme moins significatif l'emploi fréquent du verbe « être », sous ses diverses formes <sup>17</sup>, dans tout le discours de J-M. Le Pen, que l'utilisation récurrente mais locale du mot « communisme », circonscrite à un moment précis de son développement. Ces mouvements de distribution irrégulière de certains termes sont appelés « rafales ».

L'intérêt de cette méthode est bien de montrer la « stratégie » discursive des hommes politiques interviewés, c'est à dire : l'effort de réinterprétation auxquels ils se livrent à partir d'une question posée par un journaliste. Elle fait en effet apparaître de quelle manière sont associées certaines rafales à différents moments du discours. Par exemple, à une question d'un journaliste portant sur

---

<sup>16</sup> Le corpus comprenait différentes émissions mais des analyses détaillées sont fournies à partir de « l'Heure de vérité ». M. Brugidou : *L'élection présidentielle : discours et enjeux politiques*, Paris, L'Harmattan, 1995.

<sup>17</sup> L'analyse portait en effet sur les « formes lexicales » non lemmatisées employées, et non pas sur des classes d'équivalence sémantique.

---

l'anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, l'analyse par les rafales fait apparaître que la réponse de J-M. Le Pen s'organise autour des notions suivantes : « communisme », « hitlérien », « Auschwitz », « communiste », etc. L'effort de réinterprétation et d'inscription d'une question du sens commun dans un contexte idéologique précis est ainsi rendu particulièrement évident. En l'occurrence, l'auteur de l'analyse démontre de quelle manière J-M. Le Pen produit une association délibérée entre communistes et nazis, laissant ainsi entendre que les premiers seraient co-responsables du déclenchement des hostilités en 1939 et, partant, de la création des camps de concentration (M. Brugidou, 1995, p. 256). La méthode rend donc patent le travail de « déplacement » sémantique et idéologique auquel se livre un homme politique s'exprimant sur un sujet quelconque.

En deçà des apparences de l'organisation thématique, l'analyse proposée conduit en outre à réaliser une sorte d'archéologie du discours en ce sens qu'elle tend à faire émerger les infrastructures qui sous-tendent son organisation. Il faut alors faire l'hypothèse qu'il existe des formes fossilisées qui sont un recours institutionnalisé pour la production d'un discours quelconque. Ces bassins sémantiques constituent des réserves de sens actualisables dans le discours selon des schèmes logiques, c'est à dire des raisonnements typiques, simples et révélateurs de l'univers idéologique dans lequel s'inscrit le locuteur. Ainsi l'immigration constitue-t-elle un enjeu structurant le discours du FN, quel que soit le domaine abordé par les journalistes (l'économie, la sécurité intérieure, les rapports géopolitiques, etc.), selon un schème logique simple et récurrent : elle est la cause de tout.

Si la technique des rafales met donc bien à jour la stratégie discursive de l'homme politique, le champ dans lequel elle est appliquée en limite les possibilités de généralisation. Ce qui justifie la répétition, dans le cas précis des

interventions télévisées des décideurs, c'est bien le fait qu'on peut s'attendre à ce que leur discours soit d'une certaine manière préconstruit, préparé, de telle sorte qu'elle ne pourrait traduire que la volonté de « marteler », ou disons pour le moins de sur-signifier, leur interprétation de la réalité. D'autre part, la construction thématique de l'ensemble du discours est largement rythmée par les interventions que produisent les journalistes intervieweurs. Le travail de M. Brugidou, montre cependant, en l'occurrence, que ces injections thématiques ne produisent pas toujours l'effet attendu.

Certains hommes politiques peuvent complètement ignorer la proposition qui leur est faite de changer de sujet, et continuent à développer celui qu'ils préfèrent. D'autres profitent d'une relance sur un autre thème que celui qu'ils étaient en train d'évoquer, pour ramener le débat sur le terrain qu'ils privilégient. Dans le premier cas, après un développement important sur le chômage, par exemple, un homme politique pourra refuser la proposition qui lui est faite de parler d'autre chose, et justifiera ce choix en évoquant le fait qu'il s'agit là de « la question cruciale que se posent tous les Français ». Dans l'autre cas, un homme politique comme J-M. Le Pen choisira de parler des « immigrés » au sujet du chômage, mais pourra revenir sur ce thème quelle que soit la question posée, ou peu s'en faut : la sécurité intérieure, les relations internationales, etc. Si la méthode montre donc des continuités dans le discours, et cela en dépit des interventions des journaliste, il n'en reste pas moins que l'échange parfois intense entre l'intervieweur et l'interviewé rend problématique l'identification de séquences bien spécifiées dans la progression de l'intervention.

Cette méthode des rafales a par la suite été testée pour le traitement d'entretiens non-directifs (des récits biographiques) entrant dans le cadre d'une recherche universitaire (M. Brugidou & P. Le Quéau, 1995). Et dans ce contexte,

---

---

la répétition prend une toute autre signification. Le projet initial était bien de faire apparaître la succession des thèmes abordés, sans injonction thématique de la part de l'intervieweur. Le constat intéressant, quoique trivial à première vue, auquel cette expérience a permis d'aboutir était que par rapport à l'entretien télévisé d'un homme politique, le récit biographique d'une personne « sans qualité » particulière, se révélait infiniment plus « pauvre ». Les rafales différentes se montrent sensiblement moins nombreuses, mais plus longues. Autrement dit, à taille de « texte » comparable, une personne racontant sa vie dit beaucoup moins de choses différentes qu'un homme politique au cours d'une émission de télévision. Le discours « patine » davantage, la pensée « bégaie », en quelque sorte, tourne en rond, et ne progresse que lentement. La répétition, débarrassée en partie du rôle de conviction ou de sur-affirmation qu'elle joue pour un homme politique, apparaît cependant comme le mécanisme selon lequel le récit s'auto-génère.

Il ne s'agit d'ailleurs pas vraiment d'une répétition qui ne serait qu'un simple retour au même mais, pour reprendre l'expression que G. Durand utilise pour évoquer le symbole, c'est davantage une répétition « perfectionnante » qui est « comparable à une spirale, ou mieux un solénoïde, qui a chaque répétition cerne davantage sa visée, son centre » (Durand, 1964, p. 14). Elle traduit un fonctionnement de la pensée qui se dévoile elle-même à mesure qu'elle s'objective dans le langage. Elle révèle aussi une forme d'expérimentation de l'inadéquation fondamentale du langage, toujours impropre à rendre compte de cette idée, encore informulée et purement virtuelle, que l'on « sent » pourtant. La répétition perfectionnante, de simple « bruit statistique » dirait-on dans la théorie de l'information, acquière un statut très différent dans ce contexte. Outre cet argument « anthropologique » qui repose dans une qualité essentielle du langage, la répétition rencontre certainement un certain nombre d'arguments produits dans le champ des sciences cognitives.

---

La production d'un discours, et il est clair que le récit improvisé est idéal de ce point de vue, obéit en effet à certaines contraintes. C'est l'équipe de R. Ghiglione, à qui l'on doit une mise en forme et une amélioration du traitement des rafales dans le logiciel TROPES, qui ouvre en réalité cette perspective. Dans un ouvrage assez récent, R. Ghiglione développe quelques commentaires relevant d'une théorie psycho-socio-cognitive selon lesquels la distribution des propositions dans un texte est soumise à certaines règles qui conditionnent sa cohérence interne. Parmi ces limites, on trouve notamment celle de la capacité de la mémoire humaine qui ne permet de « traiter » un texte que selon des cycles très courts : « cinq à dix propositions sont traitées au cours d'un cycle, certaines sont conservées dans la 'mémoire tampon', et permettent un lien avant/après » (1998, p. 25). On trouve également de plus amples développements consacrés à la mémoire à court terme (MCT) et son rôle dans la cognition dans *L'analyse cognitivo-discursive* qui traite de manière plus détaillée de la production de la cohérence référentielle. En résumé, il apparaît que la répétition, sous la forme d'une répétition littérale ou bien anaphorique, agit comme un moyen de pallier ces insuffisances de la mémoire, et constitue un outil privilégié de la production de la cohérence interne et séquentielle du récit : « *rappelons que deux propositions prédicatives sont cohérentes référentiellement quand elles renvoient à la même personne, au même objet ou au même événement, et qu'au plan de la surface textuelle, cette cohérence se traduit dans le chevauchement d'arguments : répétition littérale ou anaphorique* » (1995, p. 50).

La répétition perfectionnante fait donc progresser le récit à la manière de la trame du tisserand sur son métier : elle réalise une avancée, en même temps qu'elle consolide le lien avec ce qui précède. La cooccurrence de rafales, par ailleurs, enchevêtrées les unes dans les autres dans la continuité du récit, est ce qui produit ce que nous appellerons ici un épisode, ou une séquence, qui

---

renvoie à ce « paquet de sens » qui pourrait constituer l'unité minimale constitutive du récit.

### *3. 2. L'algorithme des rafales*

On rappellera ici brièvement l'algorithme des rafales, en soulignant, l'importance du choix de l'unité statistique et des effets de seuil <sup>18</sup>. On aurait en effet tort de ne voir là que des paramètres « techniques », ils traduisent des points de vue sur le texte sensiblement différents : considérer certaines formes graphiques non lemmatisées (par exemple seulement des mots pleins), ou des classes d'équivalences sémantiques formées uniquement à partir des substantifs, ou prenant en compte les adjectifs et les verbes, ne sont pas sans conséquences sur la manière d'appréhender la structure thématique du texte. Le chapitre sur les épisodes explorera d'ailleurs plus systématiquement les effets pratiques de ces choix.

Le travail de P. Lafon avait pour objectif de caractériser l'ensemble de la distribution d'une forme, certaines ainsi qu'on l'a vu étant réputée très irrégulières (les mots-pleins), d'autres plus régulières. Notre propos est sensiblement différent : il s'agit d'identifier tous les passages du texte où une forme quelconque est répétée de manière remarquable <sup>19</sup>, c'est-à-dire sur-employé compte tenu de sa fréquence globale dans le texte. Autrement dit, ce

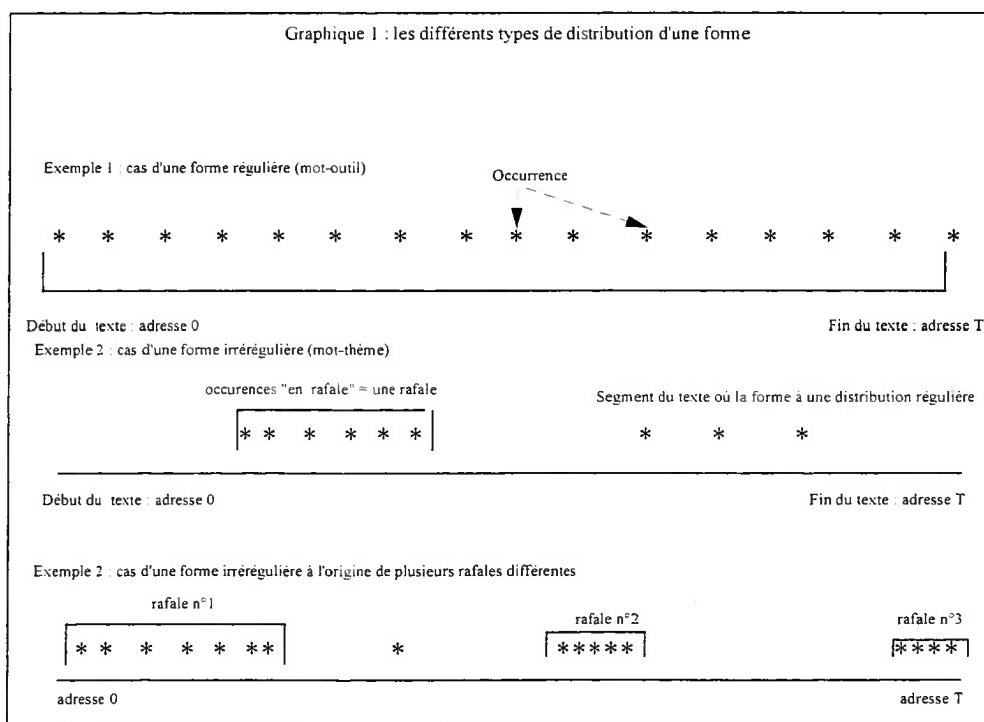
---

<sup>18</sup> Notamment pour la fréquence minimum des formes considérées et le nombre d'écart type définissant la significativité de la rafale.

<sup>19</sup> Laissons pour l'instant dans un flou relatif le sens des termes « formes » et « remarquables », le choix de l'algorithme s'attachera à en préciser le contenu.

n'est pas l'ensemble de la distribution qui nous intéresse mais ces caractéristiques locales. On a en effet tout intérêt à chercher à « optimiser » la rafale, c'est-à-dire : à ne retenir de la distribution d'une forme que sa ou ses parties les plus denses, là où les écarts entre les différentes adresses de la forme considérée seront les plus petits.

Une de ces conséquences de ce choix est qu'une forme peut donner naissance à plusieurs "rafales".



---

Pour cela le jugement en probabilité ne doit pas porter sur l'ensemble de la distribution mais il doit être réitéré à chaque nouvelle occurrence de la forme considérée. En effet, il ne s'agit pas tant de vérifier si la forme a une distribution globalement irrégulière, que d'observer si dans une partie donnée du texte, la sous-fréquence d'une forme est remarquable connaissant sa fréquence totale dans le texte et ce autant de fois que la forme apparaît <sup>20</sup>.

Reprenons l'exemple le cas de la forme "situation" analysée par P. Lafon dans son article et dont la liste d'adresses est la suivante : 12, 206, 245, 756, 1207, 1271, 1470, 4398, 5068, 5272, 6415, 7348. Considérant cette liste d'adresses, peut-on repérer un sur-emploi local de la forme "situation" ? En d'autres termes, celle-ci arrive-t-elle, dans une partie quelconque du texte, "en rafale" ?

Pour répondre à ces questions, on va considérer le premier segment de la liste d'adresses de "situation" (les trois premières adresses) et appliquer la notion d'intervalle de confiance <sup>21</sup>.

Auparavant, il convient de définir différents paramètres : on notera **T** la taille du texte, **F** la fréquence de la forme dans le texte, **@** l'écart type théorique, **e** l'effectif théorique, **f** la sous-fréquence (c'est-à-dire l'effectif observé), **N** la taille de l'échantillon prélevé dans le texte et **i**, l'intervalle de confiance.

---

<sup>20</sup> On peut en effet aisément imaginer le cas d'une forme fortement répétée au début d'un texte et réapparaissant de loin en loin - relativement régulièrement - dans la suite du texte. Un jugement sur l'ensemble de la distribution nous conduirait à ignorer que la forme est localement très concentrée.

<sup>21</sup> Cette méthode est exposée par Muller C., 1973, 1977.



T= 8274 occurrences, F= 12, N= 233 (de la première à la troisième occurrence de "situation"),  
f = 3 (l'effectif observé).

La probabilité d'apparition de "situation" dans le texte est :

$$p = F/T \text{ soit } 12/8274 = 0.0015$$

La probabilité complémentaire (q) est égale à :

$$1 - p \text{ soit } q = 1 - 0.0015 = 0.9986.$$

Sachant que l'écart type théorique est égal à la racine carrée de (N x p x q) soit :

$$233 \times 0.0015 \times 0.9986 = 0.58$$

L'effectif théorique est égal à N x p soit :

$$233 \times 0.0015 = 0.34.$$

L'intervalle de confiance avec un seuil de rejet à 5% étant égal à l'effectif théorique +/- l'écart type théorique multiplié par 2 soit :

$$0.34 \pm (0.58 \times 2) = + 1.5 \text{ <-----> } - 0.82$$

L'effectif observé pour cette tranche étant de 3, nous pouvons donc dire que la concentration de cette forme dans cette partie du texte est remarquable.

Ce test peut être fait à chaque occurrence de « situation », la valeur de N variant (il s'agit à chaque fois d'une tranche différente du texte, celle que délimite la première occurrence et la dernière occurrence testée), T p, q et f restant constants. Il suffit de répéter ce test en prenant en compte à chaque fois seulement trois occurrences de la forme (deux segments d'adresses « en rafale » possédant une intersection non vide formant un segment d'adresses lui-même « en rafale »). Si l'effectif observé (f) (qui est alors constant, égal à trois) se trouve en dehors de l'intervalle de confiance, il y a formation d'une « rafale » et ce aussi longtemps que f restera en dehors de l'intervalle.

---

Ce test s'avère probant jusqu'à la septième occurrence de « situation ».<sup>22</sup> La rafale sera donc composée des sept premières adresses de « situation »; toutes les valeurs observées au-delà se trouvent en dehors des intervalles de confiance<sup>23</sup>. On définira l'adresse de la rafale par la moyenne arithmétique des adresses des occurrences qui la composent.

On conçoit que le test puisse être positif pour un premier segment de la liste d'adresses, puis négatif (f se trouvant dans l'intervalle de confiance); et enfin de nouveau positif pour un autre segment de la liste d'adresse : la forme sera alors déclarée "en rafale" à plusieurs endroits du texte<sup>24</sup>.

### *3. 3. Le plan d'expérience*

#### *3. 3. 1 Les formes graphiques*

Le graphique 2 construit par le logiciel TROPES représente l'ensemble des rafales identifiées dans un entretien non directif grâce à l'algorithme présenté plus haut. Toutes les formes graphiques ont été retenues (mots pleins et mots-outils)<sup>25</sup>. La notion de forme graphique, rappelons-le ne préjuge ni de la catégorie syntaxique du terme, ni de son sens. Ce choix comporte des

---

<sup>22</sup> On remarquera que le troisième segment (adresse 245 à 1207) ne devrait pas être retenu puisque f (valeur constante égale à trois) est en dehors de l'intervalle de confiance. Mais il est inclus dans deux segments en rafale puisque les segments testés se chevauchent.

<sup>23</sup> Ce cas de figure correspond donc à l'exemple 2 du graphique 1

<sup>24</sup> cf. l'exemple 3 du graphique 1

<sup>25</sup> Compte tenu de la nature du test utilisé dans l'algorithme (loi normale), on ne retiendra pas les termes dont les fréquences sont trop faibles (f inférieur ou égal à 10).

---

inconvénients importants : les formes ne sont pas ici lemmatisées (distinction entre le pluriel et le singulier, les différentes formes fléchies d'un verbe etc.), par ailleurs des homonymes ne seront pas distingués (dans la forme « livre » peuvent donc être confondue l'ouvrage, l'unité de poids, la monnaie, la troisième personne du verbe livrer).

Sans entrer dans le détail du débat entre lemmatiseur et non-lemmatiseur <sup>26</sup>, rappelons que s'en tenir à la forme graphique, c'est provisoirement refuser d'interpréter le texte. On n'anticipe pas, ici, la signification : chercher à lemmatiser serait mettre un doigt dans un processus qui menace sans cesse de verser dans l'aléatoire. Ici « désambiguïser » des formes paraît évident (le poids vs la monnaie), là il devient plus hasardeux. Faute de pouvoir fixer une frontière nette, on renoncerait donc -provisoirement <sup>27</sup> - à s'inquiéter du sens. Cette décision est donc largement le fruit d'un compromis, elle permet d'avancer <sup>28</sup>.

Le graphique se lit de gauche à droite et de haut en bas : de la première occurrence du texte à la 7639 ième qui marque la fin de l'entretien. La forme « troisième » constitue la première rafale de l'entretien. Elle est composée de

---

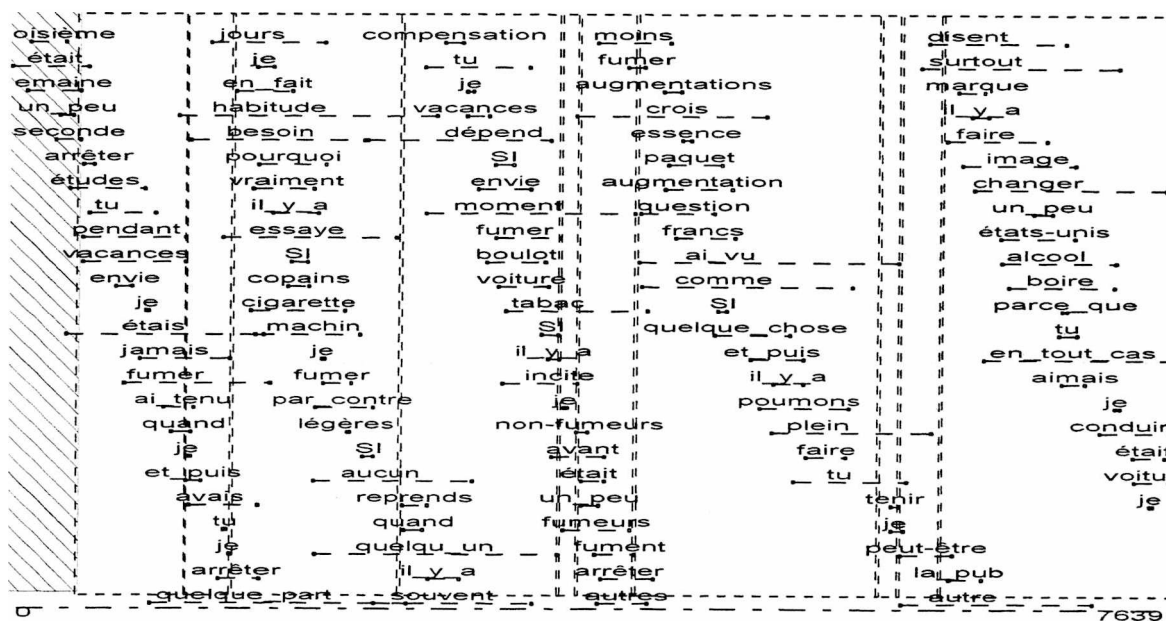
<sup>26</sup> Qui d'ailleurs a perdu beaucoup de sa virulence. Sur ces questions, voir Salem A., 1987. Pour une réflexion approfondie sur l'approche lexicométriques voir Tournier M.,1980.

<sup>27</sup> Jusqu'à ce que le progrès de nos connaissances nous permette de nous risquer à de nouvelles tentatives.

<sup>28</sup> Toutefois, elle ne peut-être respectée à la lettre : que faire des locutions, des mots-composés (dans le texte considéré comment ne pas prendre en compte les non-fumeurs ?) des confusions sémantiques les plus grossières (le substantif « été » - la saison -, et l'auxiliaire être qui culmine souvent aux plus hautes fréquences d'un texte) ? Il faudra bien y remédier « à la main » ou à l'aide de dictionnaires de locutions.

quatre occurrences regroupées dans cette première section du texte <sup>29</sup>. L'interviewé déclare qu'il a augmenté sa consommation de cigarette en classe de « troisième », puis en « seconde <sup>30</sup> », terme qu'il répète à cinq reprises au début de l'entretien. On peut suivre ainsi les rafales symbolisées par des traits discontinus bornés de deux points (première et dernière occurrence <sup>31</sup>) jusqu'à la fin du texte « je » précédé de « voiture ». L'entretien s'achève sur le récit d'un accident de voiture provoqué par la cigarette : « *D'autant plus que je m'étais planté avec ma voiture cette fois* ».

Graphique 2 : Rafales et épisodes (Base : toutes formes graphiques)



<sup>29</sup> Dans les contextes suivants : « *Et puis vers la troisième,* » « *donc, ensuite, en troisième, j'ai augmenté.* » « *et puis, le passage troisième-seconde,* » « *Donc, jusqu'en troisième,* ».

<sup>30</sup> Dans les contextes suivants : « *En seconde, mes parents ont commencé à le savoir et j'ai augmenté franchement.* » « *et puis, le passage troisième-seconde,* » « *En seconde,* » « *Après la seconde.* » « *Je me suis stabilisé à deux, trois paquets par semaine de la seconde jusqu'à la fin de mes études quasiment.* »

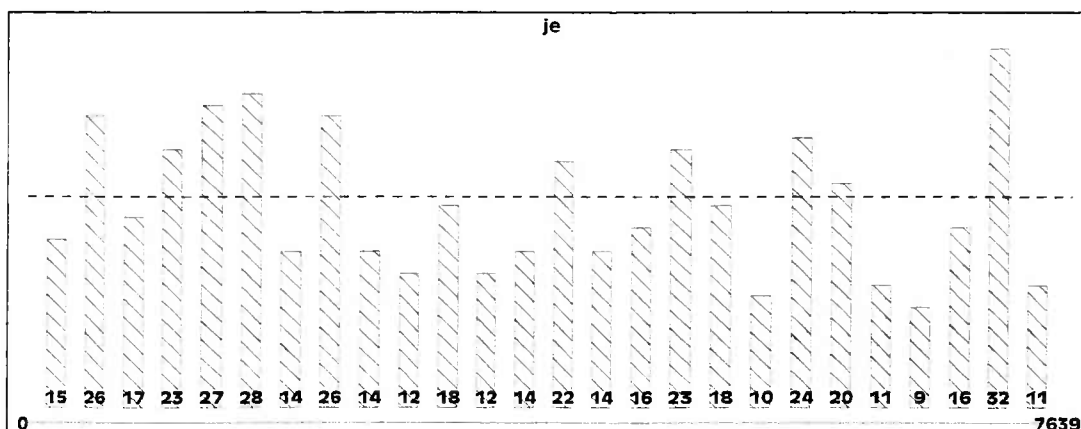
<sup>31</sup> Le libellé de la rafale est positionnée à peu près au niveau de l'adresse de la rafale. On remarque ainsi que la rafale formée par «étais» est composée de 10 occurrences. Le logiciel permet d'identifier l'adresse de la première occurrence -380- et la dernière -1673-. Il permet en outre d'éditer les contextes d'apparitions de chaque occurrence et de « naviguer » dans le texte.

On remarque par ailleurs que certaines formes sont à l'origine de plusieurs rafales : « fumer » (distinct ici de la forme « fument ») revient à trois reprises jusqu'à l'adresse 4181 pour ne plus être évoqué de manière massive dans la deuxième moitié de l'entretien.

La première personne du singulier revient jusqu'à dix fois dans l'entretien. Ainsi, le pronom personnel de la première personne du singulier, bien qu'il soit très fréquent dans ce type de texte (472 fois ici) ne présente pas vraiment une distribution régulière.

Le graphique 3 qui recense par tranche d'environ 300 mots le nombre de « je » montre que la personnalisation du discours subit certaines « accélérations » ou « décélérations ». La méthode des rafales permet d'analyser différemment ces fluctuations, elle optimise le calcul en cherchant tous les endroits du texte où la forme est sureprésentée. elle identifie du même coup les endroits où son emploi est banal ou négatif.

Graphique 3 : Distribution du pronom personnel « je » par tranche de 300 mots



---

Le graphique 2 montre notamment que l'emploi de la troisième personne du pluriel du verbe fumer correspond au seul moment de l'entretien où la première personne du singulier n'arrive pas en rafale. Cette remarque qui pourrait paraître triviale nous permet de caractériser un passage vers le milieu du texte où l'interviewé évoque le face-à-face fumeur/non-fumeurs. Le « sujet » du récit devient ici le collectif, preuve que l'absence de lemmatisation peut aussi être éclairante.

On notera dans le même ordre d'idée la distinction entre « augmentation » au singulier et au pluriel dans une région du texte proche. Cette différence semble traduire un mouvement de généralisation de la pensée où l'on passe des « augmentations » multiples et donc chaque fois particulières, à la catégorie générique de « l'augmentation ». Bref, par induction, le sujet tire de son expérience matière à généralités.

Enfin, on remarquera que la récurrence est limitée (de fait, mécaniquement, la répétition entraîne la régularité, bien que l'exemple du pronom personnel « je » nuance fortement ce constat). Peu de rafales reviennent: avec le verbe « arrêter » qui à trois reprises scande l'entretien (7 occurrences, puis 4 puis 7 à nouveau).

On pourra ainsi s'étonner de ne trouver qu'une seule rafale de « cigarette »<sup>32</sup> bien que le sujet constitue le centre de l'entretien. On aperçoit peut-être une des limites de l'approche lexicométrique. Le point de vue adopté néglige le pluriel, mais aussi distingue les « clopes » et les « cigarettes », sans évoquer même le

---

<sup>32</sup> Entre l'adresse 1600 et 2200.

---

« tabac » ou les « légères » qui peuvent être considérés sinon comme synonymes du moins comme « équivalents ».

Toute la difficulté réside pourtant dans le statut du « même ». C'est en effet le propos du discours que de spécifier, de distinguer par la répétition du même, insistance sur une forme (i.e. la rafale cf.- les augmentations vs l'augmentation) puis de construire des équivalences par chevauchements ou substitutions (cigarette = clope = tabac, etc.). Ce procès de typification s'incarne ici dans la forme du récit, ainsi que dans des termes emblématiques disséminées çà et là, que nous suivons à la trace.

Mais on ne saurait oublier le fait que cette construction ne peut avoir lieu que dans le langage qui se trouve toujours en quelque sorte « déjà là » et qui s'impose au locuteur notamment à travers des équivalences.

### *3. 3. 2 Les classes d'équivalences*

Le logiciel TROPES permet d'aller au-delà de l'approche lexicométrique en prenant en compte, d'une part, certains aspects morpho-syntaxiques<sup>33</sup>, d'autre part, en proposant une analyse sémantiques des substantifs<sup>34</sup>.

---

<sup>33</sup> Il n'entre pas ici dans notre propos de nous livrer à une revue critique du logiciel concernant ces performances en matière de reconnaissance syntaxique. Le logiciel par exemple identifie la forme « essaye », du verbe essayer au présent à la première personne ou à la troisième personne par défaut comme un substantif.

<sup>34</sup> Ici encore nous ne prétendons pas décrire toutes les fonctionnalités du logiciel : la catégorisation des adjectifs ou des verbes peut par exemple s'avérer utile.

Les classements des mots-grammaticaux en différents types de joncteurs (addition, disjonction, cause, condition, but etc.) catégories de modalisation (négation, intensité, temps, lieu etc.) ou plus classiquement en différentes formes de pronoms peut s'avérer utile notamment pour l'analyse des enchaînements thématiques ou, formulé autrement, pour mettre en évidence la construction des épisodes du récit.

On pourra notamment s'intéresser aux joncteurs de cause (donc, parce que, puisque etc.) fortement sollicités au début de l'entretien, lorsque l'enquêté expose les différents facteurs qui l'ont amené à fumer. On recense ainsi les séquences suivantes dans la toute première partie de l'entretien :

« Ben, aucun dans la famille avec une petite nuance tout de même **puisque** si je m'en souviens c'est que cela m'a marqué. »

« J'avais vu mon frangin qui avait **donc** quatre ans de plus que moi et... »

« **donc** à l'époque il devait avoir 16/17 ans, »

« je me marrais intérieurement **parce que** j'avais déjà fumé »

« **Donc**, ça c'était au tout début, »

« **donc**, ensuite, en troisième, j'ai augmenté. »

« Déjà **parce que** je me suis libéré un peu, »

« Oui, **donc**, c'était pas vraiment du stress, »

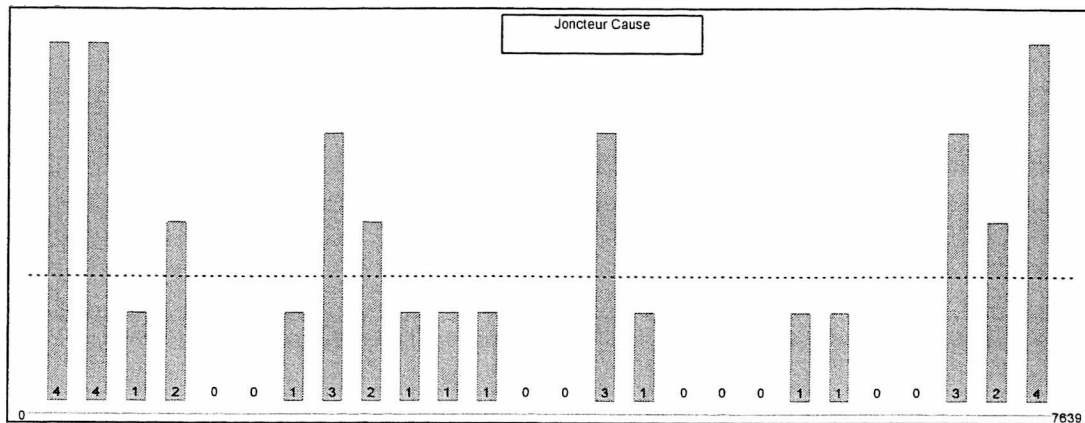
« j'avais un peu un décalage vis-à-vis des autres donc, »

TROPES va considérer comme fonctionnellement équivalentes les formes « donc », « puisque », « car »... Il a ainsi identifié avant la rafale « famille »<sup>35</sup> localisée au début de l'entretien une longue rafale de 14 occurrences de « joncteurs de cause ».

<sup>35</sup> Pour des raisons de lisibilité, nous n'avons pas fait figurer les rafales formées par les mots-outils sur les graphiques.



Graphique 4 : distribution des joncteurs de cause par tranche de 300 mots



On pourra noter, par ailleurs, que les modalisations de négation apparaissent de manière massive après le premier tiers du récit quand les appréciations critiques sur la cigarette se multiplient (« *mais les vrais copains ne fument pas* »).

TROPES construit des classes d'équivalence sémantiques. Ces classes rassemblent tous les hyponymes d'un terme dit superordonné : par exemple seront considérés comme équivalents de /famille/ : « famille », « parents », «frangin» etc. Le logiciel propose trois niveaux de classement des « références », du plus large (univers 1) au plus fin (« référence »). Nous ne commenterons ici que le niveau le plus fin. La construction de « scénario » permet de constituer « à la main » ses propres classes d'équivalences sémantiques où l'on peut, en forçant la logique initiale du logiciel qui identifie prioritairement des références dans des substantifs, inclure des adjectifs, des verbes...

Ce scénario permet ainsi de prendre en compte les équivalences construites par le discours par un processus itératif de va et vient entre le texte et les catégories sémantiques proposées par le logiciel. Il suppose évidemment un

---

« point de vue » sur le texte mais cherche à maîtriser le procès de l'interprétation.

Le recours à des classes d'équivalence sémantiques supposent un triple déplacement de notre point de vue sur le texte.

- i Ces catégories se veulent le reflet d'un état de langue donné avec tous les problèmes qu'implique la constitution de tels dictionnaires. On admet que ces classements sont le fait d'« experts » socialement et linguistiquement « neutres ». Il est toutefois toujours possible de vérifier la pertinence des liens sémantiques proposés <sup>36</sup> et de modifier les classes. C'est en quelque sorte le « point de vue de la langue » qui prévaut sur celui de la parole pour reprendre l'opposition Saussurienne.
- ii Les classes d'équivalence réintroduisent un point de vue paradigmatique dans une analyse jusqu'à présent fortement marquée par la dimension syntagmatique. Vont être en effet considérés comme équivalents à tel endroit du discours les termes « famille », « frangins », « parents » etc. ou, ce qui revient ici au même, tous les endroits du discours où ces termes apparaissent peuvent permuter.
- iii. Seuls les substantifs seront considérés par l'analyse puisque c'est le point de vue référentiel qui est privilégié, l'accent porte sur le thème plutôt que sur le rhème.

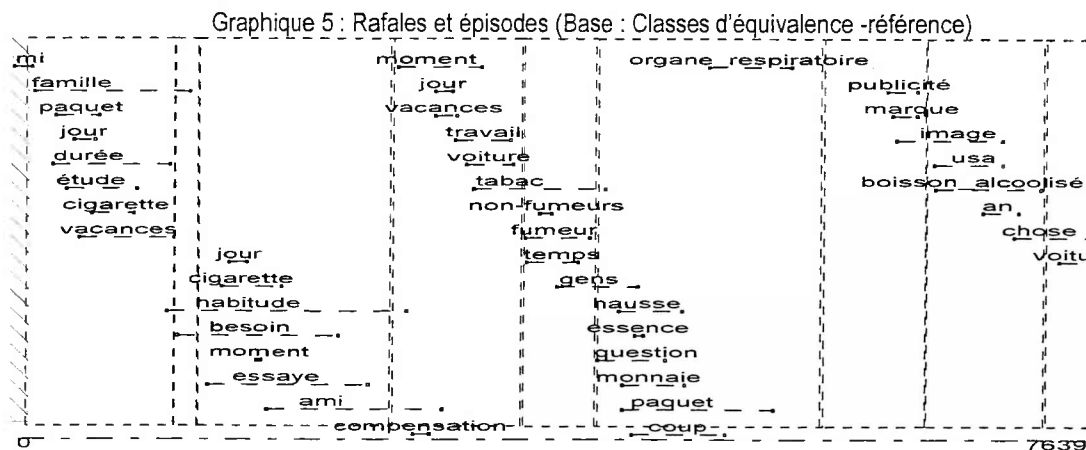
---

<sup>36</sup> De fait, le logiciel pour opérer de tels classements doit reconnaître l'aspect sémantique du terme (polysémie). Cette reconnaissance est parfois défectueuse.

---

Nous retrouvons ici une réflexion de R. Barthes dans un des textes fondateurs de l'analyse structurale du récit : « La langue proprement dite peut être définie par le concours de deux procès fondamentaux : l'articulation ou segmentation, qui produit des unités (c'est la forme, selon Benveniste), l'intégration, qui recueille ces unités dans des unités d'un rang supérieur (c'est le sens). Ce double procès se retrouve dans la langue du récit; elle aussi connaît une articulation et une intégration, une forme et un sens » (Barthes, 1966, p. 29).

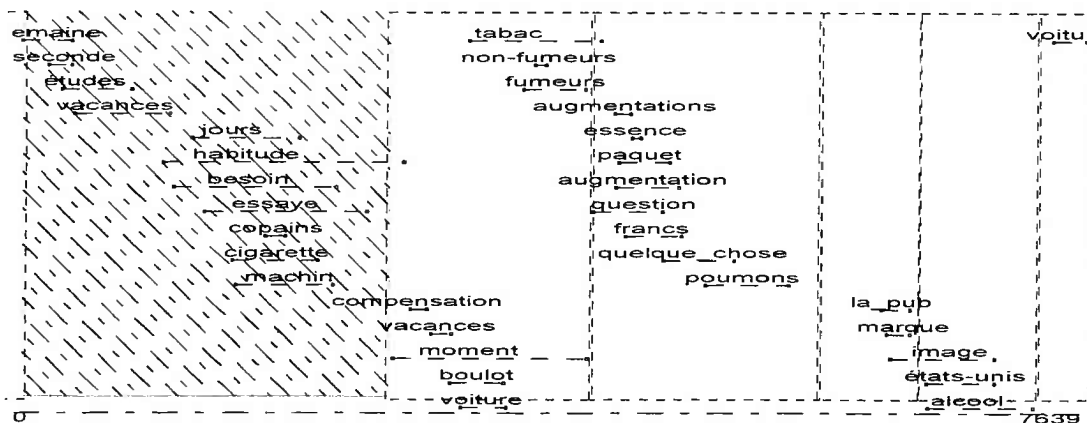
Le graphique 5 présente le graphe des rafales formé à partir des classes d'équivalences sémantiques proposées par TROPES. La comparaison avec le précédent graphique des rafales (cf. graphique 2) réalisé à partir de l'ensemble des formes graphiques met en évidence certaines différences liées à l'approche sémantique privilégiées par le logiciel.



Seules les classes d'équivalences sémantiques formées à partir des substantifs figurent sur ce graphique. Les adjectifs et les verbes ne sont pas pris en compte dans l'analyse, quant aux mots outils, ils sont regroupés selon le principe présenté plus haut mais ne sont pas représentés sur ce graphique <sup>37</sup>.

Le point de vue adopté (sélection des seuls substantifs et équivalence sémantique) a pour premier mérite d'éclaircir la représentation du texte. En même temps, il semble correspondre à un appauvrissement important de l'information. L'analyse détaillée du graphique permet de nuancer ce premier constat. Si l'on considère les seuls substantifs l'approche sémantique semble au contraire plus riche. C'est ce que montre le graphique suivant construit à partir des formes graphiques.

Graphique 6 : Rafales et épisodes (Base : formes graphiques- substantifs seulement)



<sup>37</sup> Les rafales sont donc aussi calculées sur ces classes d'équivalence syntaxiques. Il est possible de les faire apparaître sur le graphique. Toutefois pour des raisons de lisibilité, ces rafales ne sont pas représentées ici.

L'approche sémantique nous propose en effet la rafale « ami » formé de « copain » au pluriel et au singulier <sup>38</sup>. Il s'agit plus d'un effet de la lemmatisation que d'une analyse sémantique. On reconnaît toutefois son intérêt puisqu'elle nous permet de mieux comprendre la place qu'occupe les « copains » dans ce récit de fumeur.

On fera le même constat pour « paquet » mais c'est bien une équivalence sémantique qui explique la présence de « famille » <sup>39</sup>, de « jour » ou encore de « cigarette » qui rassemble les termes de « cigarette(s) » et de « clope (s) ».

Le tableau brossé paraît plus complet, il restitue une place à des acteurs importants (les amis, la famille...) évoque la « cigarette » escamotée par une approche purement formelle. Il faut là aussi nuancer notre propos : on l'a vu l'essentiel des différences tient à des problèmes de lemmatisation, quant à la variation entre « clope » <sup>40</sup> et « cigarette » elle peut ne pas être sans intérêt. Par ailleurs, l'approche sémantique semble parfois approximative.

Ainsi la rafale « durée » regroupe les « heures » de la journée et la « seconde » dans une même catégorie, confondant l'unité de temps et la [classe de] « seconde ».

---

<sup>38</sup> « C'est\_entraîné par des copains et t'as envie d'essayer pour voir ce\_que ça donne et\_puis, »

« y a des copains »

« il\_y\_a un copain qui m'a\_proposé une certaine marque et depuis »

« je me laissais plus\_ou\_moins entraîner par des copains. »

<sup>39</sup> « Aucun dans ma famille, »

« Ben, aucun dans la famille avec une petite nuance tout\_de\_même puisque si je m'en souviens c'est que cela m'a\_marqué. »

« J'avais\_vu mon frangin qui avait donc quatre ans de plus\_que moi et »

« En seconde, mes parents ont\_commencé à le savoir et j'ai\_augmenté franchement ».

« parce\_qu'avec mes parents, on s'entendait franchement pas. »

<sup>40</sup> Les « clopes » s'annoncent souvent sur le mode négatif : « on a plus de clopes ». Par ailleurs, ces termes traduisent des niveaux de langues distincts, des jeux de langage où le discours se fait tour à tour familier ou soutenu.

Enfin, on pourrait encore remarquer que la deuxième séquence restitué par les deux graphes sont remarquablement semblables : toutes les rafales sont communes sauf « machin » pour l'approche « formelle » et « moment » pour l'analyse sémantique.

On retrouvera au fil de l'entretien des écarts et des chassés-croisés du même ordre. On notera ainsi que l'approche sémantique semble mieux rendre compte de passages de l'entretien moins structuré. C'est pourquoi nous allons nous intéresser maintenant aux cooccurrences de rafales, c'est-à-dire à la formation de séquence dans le texte à travers la notion « d'épisode ».

## 4. Les « épisodes »

### 4. 1. L'unité de sens du récit : l'épisode

La séquence, ou l'épisode, représentait à bien des égards le « chaînon manquant » de l'analyse du récit dans sa dimension longitudinale, ou syntagmatique. Les travaux de M. Brugidou sur les interventions télévisées avaient déjà tenté d'identifier les séquences selon lesquelles s'organisait le discours des politiciens. La situation de l'interview télévisée rendait toutefois la chose pour le moins complexe en raison des interventions des journalistes.

Les entretiens non-directifs représentaient à cet égard un matériau idéal. Le traitement montrait des cristallisations, des groupements dans lesquels les rafales apparaissent nombreuses et associées entre elles, formant ainsi des sortes d'unités de texte cohérentes : l'ensemble de ces rafales concourant à l'évocation d'un thème. Entre deux « paquets » de rafales, pour reprendre l'expression de C. Lévi-Strauss, les répétitions se faisaient moins variées.

La représentation graphique de la distribution des rafales dans le texte faisaient alors apparaître un « vide » relatif. D'autre part, la présence de joncteurs (temporels, surtout : avant, après, alors...), laissait en effet supposer qu'à de tels instants, le narrateur était en train d'épuiser un sujet, un moment de sa vie, et cherchait le moyen « d'embrayer » sur un autre. On manquait pourtant du moyen d'objectiver à coup sûr ce changement, quitte à ce qu'il introduise une coupure là où en réalité il y a tentative de produire de la continuité, justement.

---

---

L'équipe de R. Ghiglione est parvenue à mettre au point une procédure permettant de réaliser cette opération d'objectivation de la séquence. Un chapitre entier descriptif de l'expérience que nous avons réalisée détaillera plus abondamment les modalités précises de cette segmentation du texte, mais on peut d'ores et déjà en exposer le principe. Il s'agit donc d'un traitement effectué à partir des rafales, c'est à dire les répétitions, qui permet de découper le texte en épisodes, unité correspondant, selon les auteurs du logiciel TROPES, « à l'endroit où des rafales commencent et se terminent » (1998, p. 83).

C'est donc bien en premier lieu la congruence de certaines rafales qui dessine dans le texte ce que R. Ghiglione & al. appellent un « bloc argumentatif » possédant sa propre cohérence référentielle. La rafale n'est en effet ici qu'un indicateur formel, visible, de ce qui se trame au niveau des référents : des relations qu'essaie d'instaurer le locuteur entre les personnages, événements et situations qu'il met en scène. L'apport technique de l'équipe de cognitivistes est cependant plus complet, et complexe, dans la mesure où l'opération tient compte, notamment, de la présence « d'opérateurs argumentatifs » (modélisation de temps, ou d'espace, par exemple) pour déterminer, malgré le prolongement ou le chevauchement d'une ou plusieurs rafales, ce « passage » d'un épisode à un autre.

L'épisode rend finalement compte d'un « micro-univers » d'évocations, possédant sa propre cohérence interne, et qui s'articulent avec d'autres de différentes manières possibles : succession chronologique, causalité, redondance métaphorique, etc.. ce qui est remarquable, en tout cas, c'est le mécanisme d'intégrations successives que permet de mettre à jour la méthode. La proposition faite par les cognitivistes rejoint en cela le propos de l'analyse structurale développé notamment par C. Brémond, pour qui « les séquences



---

*élémentaires se combinent entre elles pour engendrer des séquences complexes* » (1966, p. 61).

Autrement dit, le « bégaiement » initial de la parole, qui est finalement le principe d'une recherche-production de la cohérence au niveau de la proposition, produit par intégration un échelon de sens supérieur. On peut ensuite poursuivre le processus par une sorte de mise en abîme. Le récit ainsi apparaît comme une articulation-intégration de plusieurs épisodes qui, chacun, contient une partie de sens que le locuteur envisage de produire.

Le récit de vie, en la matière apparaît comme tout à fait idéal-typique. L'épisode, dans ce cas, peut prendre toutes les allures de ce que G. Simmel a appelé une « aventure » : « *En ce sens beaucoup plus aigü que nous avons l'habitude de la dire des autres formes de nos contenus de vie, l'aventure a un début et une fin. C'est sa clôture hors des entrelacements et des enchaînements de ces contenus dans un sens qui subiste par lui-même* » (Simmel, 1989, p. 307).. Dès lors, le récit biographique se présenterait comme une méta-répétition : tous les épisodes répéteraient la même chose, chaque aventure tenterait tout aussi désespérement que les autres de saisir cet obscur objet dont il est question : qui est « soi ». La répétition perfectionnante apparaît bien dans ce cas de figure précis, comme le principe de la génération du récit. Enfin, si l'on tient compte des multiples occasions qui sont offertes à chacun quotidiennement de « raconter » sa vie, on peut concevoir une certaine continuité, qui est une certaine forme de redondance aussi, entre tous ces récits. On ne peut, enfin, manquer de rapprocher cette errance de la parole autour d'un impossible, du travail auquel se livre l'arpenteur autour du *Château* de F. Kafka...

Très précisément, le travail d'expérimentation dont on se propose de rendre compte ici, consiste à tester l'opérationnalité de cette procédure d'identification de ce qui pourrait constituer l'unité minimale constitutive du récit. Il s'agit

---

---

aussi d'en explorer le sens, particulièrement dans le contexte d'une démarche sociologique. Car un doute peut subsister quant à ce que représente l'épisode, et quant à ce qu'il peut apporter du point de vue de la « compréhension » du récit, et des intentions de son locuteur. L'interrogation provient du fait que cette méthode peut être appliquée, indifféremment, sur tout type de texte.

L'analyse réalisée sur *Emma Bovary*, fera apparaître en effet des rafales et, par là même, permettra de reconnaître des épisodes, qui ne coïncideront pas nécessairement avec l'organisation du roman en chapitre, par exemple, (pourtant déterminée, et on sait avec quel soin, par G. Flaubert). Que signifient, alors, les répétitions dans ce contexte ? Que représentent les épisodes que la procédure fera apparaître ? Car il faut bien admettre que les règles de la composition littéraire se présentent assez différemment de celle du récit.

Cette interrogation porte donc sur le « niveau », pour reprendre l'expression de R. Barthes, que l'on considère pour définir cet épisode, étant entendu qu'on peut faire l'hypothèse qu'un récit se présente essentiellement comme un emboîtement, une articulation de séquences impliquant des niveaux de référence assez différents.

#### 4. 2. L'algorithme

C'est sur le mode de reconnaissance de l'épisode (ou de la séquence) que le programme TROPES permet de résoudre un certain nombre de difficultés.

La longue description des rafales qu'on a donnée plus haut, doit nous mener naturellement à la notion de thème ou plus exactement ici « d'épisode » dont la succession forme la trame du récit. Il s'agit de repérer des « séquences » au sens

---

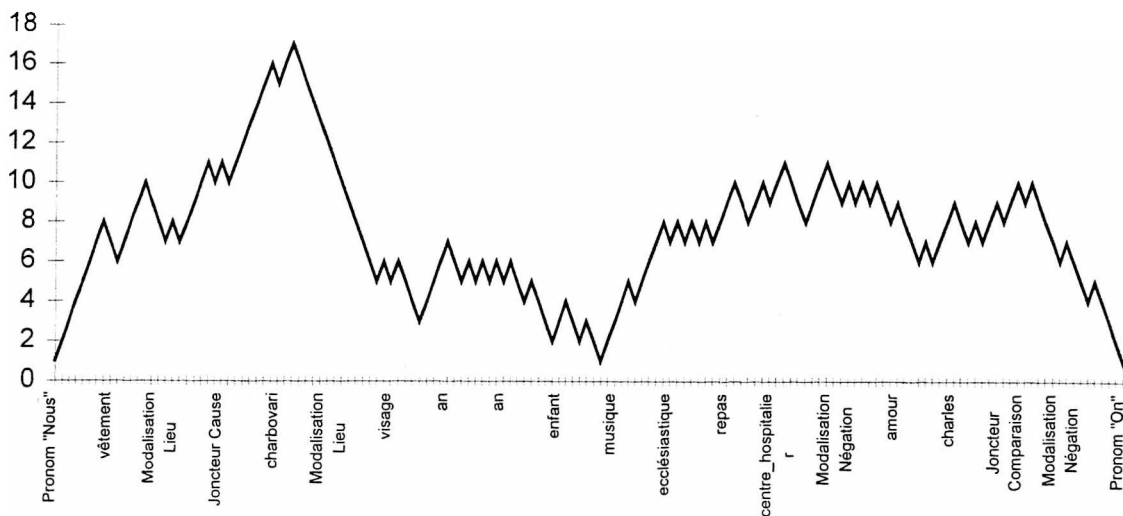
donné par l'analyse structurale du récit à ce terme : « Une séquence est une suite de logique de noyaux, unis entre eux par une relation de solidarité : la séquence s'ouvre lorsque l'un de ses termes n'a point d'antécédent solidaire et elle se ferme lorsqu'un autre de ses termes n'a plus de conséquent. Pour prendre un exemple volontairement futile, commander une consommation, la recevoir, la consommer, la payer ces différentes fonctions constituent une séquence évidemment close, car il n'est pas possible de faire précéder la commande ou de faire suivre le paiement sans sortir de l'ensemble homogène « consommation ». (R. Barthes, 1966, p. 19).

Notre propos est de disposer d'une méthode fiable qui permette d'identifier ces séquences et de repérer leurs enchaînements en restant « au plus près » du texte. Nous allons donc nous appuyer sur une représentation formelle du texte (celle donnée par l'algorithme des rafales) et chercher à identifier des cooccurrences de rafales, c'est-à-dire les endroits du textes où la concentration de rafales est importante. Du même coup, nous espérons repérer les ruptures thématiques, les passages où les fils du récit se dénouent cependant que d'autres lignes mélodiques s'amorcent. Mais ainsi que l'indique R. Barthes « les termes de plusieurs séquences peuvent très bien s'imbriquer les uns dans les autres : une séquence n'est pas finie, que déjà, s'intercalant, le terme initial d'une nouvelle séquence peut surgir : les séquences se déplacent en contrepoint; fonctionnellement la structure du récit est fuguée : c'est ainsi que le récit, à la fois « tient » et « aspire » »(R. Barthes., 1966, p. 21).

Toute la difficulté tient donc à cette imbrication des séquences, à leur concentration plus ou moins forte. Les ruptures peuvent être prononcées ou faibles. Il faut donc une approche formelle qui permette de suivre la « respiration » du récit. Considérées une à une les rafales semblent, chacune, dans leur *staccato* rapide, impulser au texte un rythme particulier. Pourtant leur

enchevêtrement, leur intrication en paquet forment des échos plus profonds et plus sourds. C'est la ligne rythmique du récit qu'il nous faut retrouver.

Tropes effectue une analyse géométrique des rafales pour détecter les épisodes. Les rafales, qui sont des variables explicatives de la chronologie d'un récit, peuvent être utilisées pour définir une fonction mathématique discrète qui, pour chaque occurrence des mots du texte, est croissante, lorsqu'une rafale commence, et décroissante, lorsqu'une rafale se termine. L'algorithme analyse les extremums de cette fonction pour découper le texte en blocs chronologiques : les épisodes. Pour simplifier, disons qu'un nouvel épisode est détecté lorsqu'un grand nombre de rafales commencent et se terminent. Ce traitement peut être effectué sur les quatre niveaux de classification de la référence disponibles dans Tropes (i.e. Univers de référence 1 et 2, Références utilisées, Scénario). Dans tous les cas, certaines méta-catégories A.P.D. (verbes performatifs, joncteurs, modalisations et pronoms personnels) sont utilisées.



Le graphe montre l'évolution de la fonction (axe des Y) définie par les débuts et fins des rafales présentées par ordre chronologique (axe des X). Le texte analysé ici est le premier chapitre de Madame Bovary de Flaubert).

Lorsque les épisodes ont été repérés, Tropes utilise les *adresses* (moyenne des occurrences des mots qui la composent) des rafales pour les affecter dans leurs épisodes d'*appartenance*. Dans le graphe des rafales, le libellé de chaque rafale est centré sur son *adresse*. Bien que les rafales *participent* toujours à la construction d'un épisode, il est possible qu'un épisode soit vide, s'il ne contient aucune adresse de rafale (l'épisode contient des rafales qui le traversent, mais qui ne lui « appartiennent » pas). Puisque les épisodes sont définis par les *bords* (début et fin) des rafales, et non par leur adresse, ceci ne doit pas être considéré comme une anomalie.

A propos de la stabilité du découpage : étant donné que plusieurs niveaux de classification de la référence peuvent être utilisés, le nombre d'épisodes dépend du niveau de généralité souhaité.

---

#### 4. 3. Le plan d'expérience

Cette approche, par rapport à celle qui avait été proposée à l'origine (Brugidou, 1995), présente l'avantage de privilégier les ruptures plutôt que la recherche de l'épicentre de l'épisode. L'indication donnée par le graphique (traits horizontaux en pointillé) est donc plus exacte. On gardera toutefois à l'esprit que ces ruptures entre épisodes n'ont pas toutes la même « qualité » : dans certains cas toutes les rafales du secteur s'achèvent et de nombreuses rafales débutent pour former un nouveau paquet. Dans d'autres cas, on constate des enchevêtrements : quelques « départs », quelques « arrivées » mais aussi des continuités.

Ce dernier cas de figure est en fait la règle ainsi que le remarquait R. Barthes : l'imbrication des séquences constitue la trame du récit. La ligne rythmique est donc plus ou moins accentuée. Les épisodes s'enchaînent dans un équilibre plus ou moins précaire, entre la rupture totale et la continuité.

Il reste à vérifier la pertinence des épisodes proposés par TROPES. Pour cela, nous allons tester la stabilité des classes de rafales en faisant notamment varier la nature de la rafale (forme graphique ou référence ?). Mais cette validation est purement formelle, il faut encore montrer la pertinence des séquences proposées du point de vue du « sens »

Les épisodes construisent une « équivalence » entre les différents objets du discours, ils représentent un moment privilégié de l'intégration du récit. Notre propos est ici de ménager une transition entre le niveau de description formelle du texte que représente les rafales et les épisodes et le niveau de description proposée par l'analyse structurale du récit. Le champ sera alors libre pour parler d'herméneutique.

---

#### 4. 3. 1. Stabilité des classes de rafales.

Un des moyens simples pour s'assurer de la validité des épisodes consiste à tester la cohérence interne de la méthode. Autrement dit, si l'on fait varier <sup>41</sup> certains paramètres « techniques » comme par exemple le type de rafales pris en compte : observe-t-on une stabilité des « classes de rafales », c'est-à-dire des épisodes ?

Si le découpage proposé par l'algorithme est très différent, la méthode sera invalidée. S'il varie peu, on sera fondé à conclure à une certaine consistance du « phénomène observé ».

Compte tenu des spécificités de l'algorithme des épisodes, c'est essentiellement le nombre de rafales pris en compte dans l'analyse qui détermine le découpage du texte.

Autrement dit, tous les changements de nature à modifier le nombre de rafales vont être importants. Si l'on considère, les seuls substantifs ou toutes les formes de mots, ce paramètre va changer. De même, si l'on privilégie une approche par classe d'équivalence (sémantique et syntaxique pour les mots-outils), le nombre de rafales changera <sup>42</sup>.

---

<sup>41</sup> Ce protocole ressemble à celui proposé par Max Reinert pour tester la fiabilité des classes construites par le logiciel Alceste en faisant varier de la longueur des unités de contexte.

<sup>42</sup> Pour être complet, il faudrait ajouter que toutes manipulations des seuils de fréquences ont une influence sur le nombre de rafales. Par exemple, si l'on ne considère que des rafales dont la longueur est supérieur à 3, 4 ou 5 etc. Mais aussi si l'on ne prend en compte que les rafales formées à partir des mots dont la fréquence est supérieure à un certain seuil (ici supérieur ou égal à 10).

Ces deux paramètres peuvent bien sûr être croisés :

	Formes graphiques	Classes d'équivalence sémantique sur les substantifs seulement
Substantif seulement et mots-outils en classes	<i>A</i> <i>7 épisodes</i> <i>graphique 6</i>	<i>B</i> <i>10 épisodes</i> <i>graphique 5</i>
Toutes les catégories syntaxiques (les mots-outils ne sont pas en classes)	<i>C</i> <i>12 épisodes</i> <i>graphique 2</i>	<i>D</i> <i>12 épisodes</i> <i>graphique 8</i>

Le plan d'expérience est ici très simplifié :

- En ligne, on a considéré soit les substantifs et les mots outils en classe (types de joncteurs, de modalisation etc.), soit toutes les catégories syntaxiques (les substantifs, les adjectifs, les verbes... et les mots outils que ne sont pas regroupés en classes),
- En colonne, c'est l'alternative entre les formes graphiques et les classes d'équivalences sémantiques qui est testée.

En neutralisant la variable « mots-outils en classe » on remarque un effet important lié aux classes d'équivalence sémantiques <sup>43</sup>. L'algorithme recense alors dix épisodes (B) et non sept (A).

---

<sup>43</sup> C'est toujours le niveau le plus fin de Tropes qui est utilisé identifié sous le terme de « référence » dans le logiciel.



---

En revanche, si l'on considère toutes les catégories syntaxiques, la différence liée aux regroupements des substantifs en classes d'équivalence est, en terme quantitatif, nulle (douze épisodes dans les deux cas : C et D). Mais nous savons que « qualitativement », l'approche sémantique produit certains effets.

En neutralisant la variable « formes graphiques », on s'aperçoit que le fait de considérer tous les types de mots accroît considérablement le nombre d'épisodes (de sept -A-, à douze -C-). A l'inverse, si l'on prend en compte toutes les catégories syntaxiques le gain est plus faible (dix -B- à douze -D-).

L'effet ici doit donc être apprécié de manière différente : en considérant d'une part le nombre d'épisodes et, d'autre part la définition de ces épisodes. Le retour au graphique permet de conclure à la stabilité des regroupements proposés.

En effet, le découpage en épisodes proposé dans l'option A (cf. graphique 6) n'est pas remis en cause par les autres options mais affiné. Les nouvelles classes de rafales s'inscrivent en effet dans tous les cas sauf un <sup>44</sup> à l'intérieur des classes déjà identifiées. Autrement dit, les options B (prise en compte des équivalences sémantiques sur les substantifs), C et D (prise en compte de tous les mots) permettent d'identifier des séquences à l'intérieur d'une séquence plus large que l'on peut alors considérer comme « stable ».

---

<sup>44</sup> On notera aussi que la prise en compte de tous les mots (vs seulement les substantifs) efface la dernière séquence autour de « voiture » (passage de A et B à C et D).

---

Le changement de point de vue permet en effet de s'assurer de la stabilité des épisodes qui ne sont pas ici des artefacts <sup>45</sup> dues à la méthode et d'enrichir l'interprétation des épisodes en identifiant des séquences à l'intérieur des épisodes repérés. On met ainsi en évidence le système de poupées russes que constitue le récit.

Ces comparaisons sont par ailleurs intéressantes parce qu'elles dessinent les premières étapes d'un *parcours interprétatif* qui passe par les deux étapes suivantes :

**A** ==> [vérification de la pertinence des classes d'équivalence sur les substantifs] ;

**B** ==> [identification des sous-séquences dans l'épisode, distinction entre le rhème et le thème par l'étude des autres types de mots].

L'étape C n'apporte pas d'informations supplémentaires, qui ne soient pas déjà données par A ou D.

#### 4. 3. 2. Le thème et le rhème

La comparaison entre les différentes options d'analyse du texte attire notre attention sur un autre phénomène qui pour nous s'avère fondamental. La prise

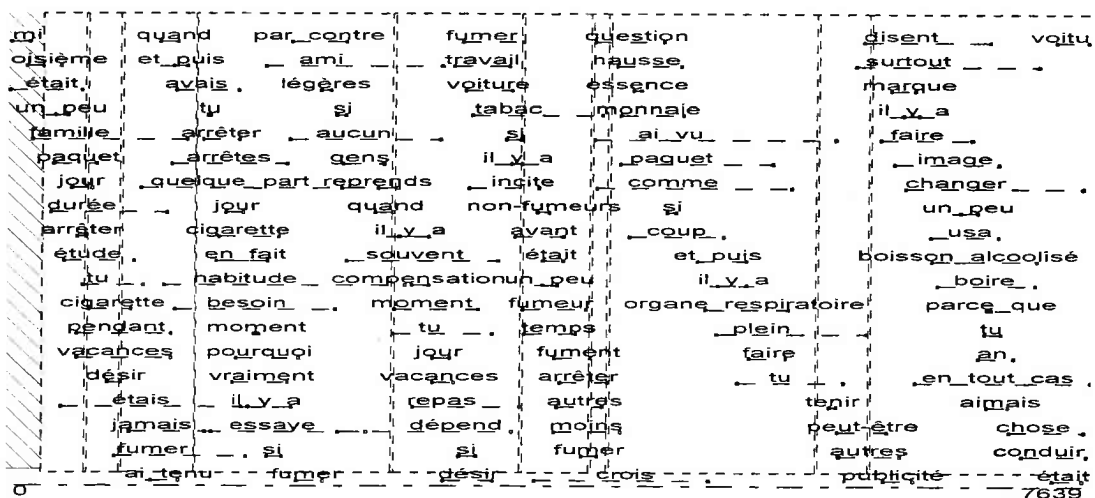
---

<sup>45</sup> Ce constat n'est évidemment valable que pour ce texte. Il nous permet toutefois certaines conclusions sur la « sensibilité de l'outil ».

en compte de tous les types de mots (*versus* « seulement les substantifs »), on l’a vu, ne modifie pas fondamentalement le découpage du récit en épisode. Cette description est seulement plus fine. On remarquera toutefois, que la distribution des substantifs en rafale et la distribution des « autres mots » (adjectifs, verbes, mots outils...) n’est pas identiques.

Considérons le graphique 8 (ou 2) et comparons le au graphique 5 (ou 6). On remarque que les « autres mots » se concentrent de manière privilégié entre les groupes de rafales formés par les substantifs.

Graphique 8 : Rafales et épisodes (Base : classes d’équivalence et formes graphiques sur les non-substantifs)



Autrement dit entre chaque grand épisode repéré, on remarque une série de verbes <sup>46</sup> et de mots-outils. Ainsi entre l’épisode 2 et 4 du graphique 5, on recense une série de 10 termes (*étais, jamais, fumer, ai tenu, quand, et puis, avais, arrêter, arrêtes, quelque part*) qui s’intercalent entre le dernier substantif de

<sup>46</sup> On identifie très peu d’adjectifs en rafale.

---

l'épisode 2 (« vacances ») et le premier de la séquence 4 (« jour »). De fait, le logiciel a identifié un épisode 3 uniquement formé de mots-outils.

De la même manière, entre l'épisode 4 et 5, on identifie une série de six « autres mots »<sup>47</sup> (*légères, aucun, reprends, quand, il y a, souvent*) qui prennent place entre « ami » et « compensation »

Le phénomène est moins net entre les épisodes 5 et 6 (seulement 2 termes) mais il est avéré entre 6 et 7 où l'on compte six termes : *fument, arrêter, autre, moins, fumer, crois, etc.* ; et entre l'épisode 7 et 8 (cinq termes). Les deux dernières transitions entre séquences sont moins clairement marquées par de telles concentrations de « non-substantifs ».

Certes, cela ne signifie pas que toutes les rafales de non-substantifs se localisent entre deux séquences : l'épisode 2 est ainsi « traversé » de cinq « non-substantifs » (*était, un peu, arrêter, pendant*). Mais la concentration des rafales de non-substantifs entre les épisodes semblent toutefois assez nette pour que l'on tente de l'expliquer.

On peut en effet s'interroger sur ce phénomène : les lois de la syntaxe n'implique-t-elle pas mécaniquement une répartition plus ou moins homogène des substantifs et des non-susbtantifs ?

Mais ces contraintes syntaxiques n'impliquent pas une répétition égale des substantifs et des autres mots. Il est vrai pourtant que les différentes flexions d'un verbe en français impliquent des formes graphiques distinctes. On

---

<sup>47</sup> Avec toutefois l'adjectifs « légères » qui ici joue le rôle d'un substantif : des [cigarettes] légères. De même, on notera une erreur de logiciel, « gens » n'étant pas identifié comme un substantif.

---

identifie ainsi moins bien les rafales de verbes puisqu'ici ils ne sont pas lemmatisés. Mais cette insuffisance de la méthode concerne toutes les régions du texte. Elle peut rendre compte d'une mauvaise identification des rafales formées à partir des verbes dans toutes les régions du texte mais non de la concentration de non-substantifs entre les séquences <sup>48</sup>.

Tout se passe en fait comme si les substantifs formaient le centre de gravité de l'épisode, son « noyau » thématique. Ici l'observation s'avère conforme à la théorie puisque la fonction référentielle du langage est essentiellement (mais non exclusivement) assurée par les substantifs.

Autrement dit, « l'intégration » du récit décrite par Barthes s'exprime de manière privilégiée à travers les substantifs (c'est d'ailleurs la logique mise en oeuvre par l'analyse cognitivo-discursive et les concepteurs de TROPES). Cependant que « l'articulation » (le sens qui se dissémine dans la multiplicité des formes) trouve ses vecteurs privilégiés dans les verbes, les adjectifs les mots-outils...

On retrouve ici une opposition connue entre le thème et le rhème.

Il est désormais possible de reconstituer la construction des épisodes en distinguant la référence (thème ou topique) et le commentaire (rhème). A partir, du graphique des rafales, on va donc s'attacher à une première schématisation du récit. Dans le tableau suivant, on n'a considéré que les épisodes les plus importants (cf. les graphiques 5 et 6). Dans la première colonne, on a reporté les substantifs, dans la deuxième colonne les autres types de mots.

---

<sup>48</sup> Elle influe pourtant sur le nombre de rafales compté entre les séquences « arrêter » et « arrêtes » forment deux rafales distinctes. En fait, il faut donc compter 9 rafales ici et non 10 etc.

Les substantifs ont été regroupés en classe d'équivalence très large. Par exemple dans la séquence A : « ami » et « famille » désignent des personnes ; « paquet » et « cigarette » se réfèrent au même objet ; « études », « jour », « vacances » désignent des temps de la vie. Ces classements sont provisoires, ils sont destinés à identifier les schèmes narratifs à l'oeuvre dans le texte. Il s'agira de caractériser dans un deuxième temps le type de relation qui s'instaure entre ces différents objets en repérant les fonctions du récit. On suppose ici une équivalence fonctionnelle entre ces objets, seul le niveau de formalisation proposé par l'analyse structurale nous permettra de l'attester.

Par ailleurs, entre les séquences, on a identifié des transitions entre épisodes, passages où le récit verse de manière privilégié dans le « commentaire ».

THEME (voir graphique 5)	RHEME (voir graphique 2)
Séquence A : ami paquet études famille cigarette jour vacances	<i>un peu, pendant arrêter</i>
<i>Transition A/B</i>	<i>jamais, quand, et puis quelque part étais/avais arrêter, arrête, ai tenu, fumer</i>
Séquence B : ami cigarette jour habitude moment besoin	<i>en fait, pourquoi, vraiment, par contre il y a, fumer</i>
<i>Transition B/C</i>	<i>légers aucun, souvent repréends</i>
Séquence C : tabac moment travail compensation jour voiture vacance	<i>dépend, fumer</i>
<i>Transition B/D</i>	<i>il y a inote</i>
Séquence D : non-fumeurs temps fumeurs	<i>avant un peu était</i>
<i>Transition D/E</i>	<i>autres moins fument, fumer, arrêter, crois</i>
Séquence E : poumons paquet hausse essence question monnaie	<i>comme et puis il y a, ai vu</i>
<i>Transition F/E</i>	<i>plein (?) peut-être autres faire, tenir</i>
Séquence F : publicité usa alcool marque image	<i>un peu surtout parce que il y a disent, faire, boire</i>
<i>Transition F/E</i>	<i>en tout cas aimais</i>
Séquence G : voiture	<i>était conduire</i>

Ce tableau fait apparaître des transformations plus ou moins importantes entre les différents épisodes de ce récit de fumeur.

On note par exemple une forte continuité entre la séquence A et B.

Certaines rafales disparaissent (famille, paquet, étude vacances) mais la structure du thème ne semble pas toutefois pas profondément modifiée. La transition entre les deux séquences (passage A/B) constitue une variation autour des verbes « arrêter », « fumer » et « tenir ».

Le récit « change de pied », il n'évoque plus les origines de l'histoire du fumeur (imiter les copains, s'affirmer contre la famille), mais sa première épreuve, la découverte d'une « habitude » qui s'ancre, du « besoin ». Le démarrage de deux nouvelles rafales, « habitude » et « besoin », relève donc bien d'une nouvelle ligne mélodique qui se superpose sur les premières et vient parfois les modifier profondément.

Le retour au texte permettrait de dégager les différents mécanismes de l'intrigue qui se met en place, en identifiant les acteurs et les différents ressorts de l'action.

Les concepts de l'analyse structurale du récit doivent ici prendre le relais : la représentation du texte qui est proposée doit constituer le premier substrat de cette analyse en montrant les grandes séquences, et en identifiant les enchaînements et les ruptures.



## **Bilan de l'expérience**

L'expérience permet de conclure à la relative stabilité de l'épisode objectivé, dans l'ordre du récit, par la méthode des rafales. La relativisation relève ici de la simple précaution oratoire, et tient seulement dans les variations du « niveau » dont la procédure d'analyse rend compte. Autrement dit, non seulement le programme permet de montrer cette unité minimale selon lequel le récit se construit, mais fait en même temps apparaître la logique d'emboîtement selon laquelle certaines séquences d'un récit s'intègrent les une dans les autres.

L'expérience a ainsi pu montré quels prolongements peuvent connaître les propositions faites, notamment par R. Barthes à la fin des années soixante, pour fonder une « analyse structurale du récit » articulée autour des deux « fonctions » fondamentales qui le sous-tendent : l'intégration de séquences secondaires dans des méta-séquences plus enveloppantes, et l'articulation de ces méta-séquences.

La mise en lumière de la séquence, et de ses logiques constitutives, on l'a vu, rencontre également un certain nombre de justifications produites par les sciences cognitives. L'apport du Groupe de Recherche sur la Parole, est particulièrement déterminant, en la matière, pour ce qui est d'avoir démontré le mécanisme fondamental de la recherche de la cohérence référentielle, et les limites de la mémorisation qui légitiment l'analyse de la « redondance perfectionnante ». Mais ces arguments, pour explicatifs qu'ils soient, restent largement « incompréhensibles » pour le sociologue herméneute qui se doit

---

---

d'en revenir au « sens visé » par le narrateur, dans le sens que M. Weber donne à cette expression.

Au moment de conclure sur cette expérience, il faut donc revenir au cadre qu'on s'était fixé au départ, la compréhension, et envisager la signification que peut avoir la séquence dans ce cadre théorique. C'est à ce prix, nous semble-t-il, que notre démarche peut apporter quelque éclairage nouveau sur le « statut de la parole des gens » interrogés dans le cadre d'un entretien de recherche.

On ne peut manquer, à ce titre, de rapprocher le mouvement par lequel se constitue une séquence, du mécanisme de la « typification », tout à fait essentielle dans le cadre théorique de la démarche compréhensive. Sans développer très longuement cette piste théorique, on peut en indiquer quelques conséquences.

On peut juger l'importance de cette notion par le fait que bien avant M. Weber (1992), qui est pourtant celui qui lui a consacré les plus longs développements, W. Dilthey en a fait un des fondements de la compréhension. Pour lui, en effet, la typification est le mécanisme par lequel se construit l'expérience vécue qui passe par la réalisation de synthèses qui consistent à « *extraire du flux de ce qui s'écoule, le stable et le durable* » (W. Dilthey, 1988, p. 100). L'expérience vécue, en d'autres termes, qui le mode d'être-au-monde humain, consiste à « saisir » la réalité <sup>49</sup> en effectuant des opérations de réduction qui ramènent la diversité et la continuité de la réalité observée à des formes cristallisées, institutionnalisées et pré-construites : les « types ». Il s'agit donc d'opérations de synthèse et de mise en forme qui supposent une certaine distanciation par rapport au vécu.

---

<sup>49</sup> Cf. la notion d'activité chez M. Weber : *Handeln*.

---

En suivant ses développements dans la théorie de la connaissance, cette notion nous conduit assez directement à ce qu'il est convenu d'appeler, après A. Schutz, la « construction sociale de la réalité ». Le philosophe des sciences sociales s'inscrit en effet explicitement dans la perspective de M. Weber à qui l'on doit, dit-il « *d'avoir donné les principes d'une méthode qui tente d'expliquer tous les phénomènes sociaux dans le sens le plus large (...) par rapport à la signification recherchée que l'acteur associe à son action* » (1987, p. 191). Le type, pour lui, est donc bien le fondement de l'échange et de la compréhension interpersonnelle, qui s'objective aussi bien dans les discours que dans les comportements, d'ailleurs. Il consiste en une forme suffisamment généralisée (dé-subjectivée) pour qu'elle puisse donner prise à l'autre, pour qu'il puisse lui donner un sens.

Mais son apport est ailleurs, car c'est à Schutz qu'on doit d'avoir établi une distinction entre la typification et la typicalité. Cette dernière constitue le matériau, en quelque sorte, à partir duquel s'effectue la typification. Selon M. Maffesoli, commentant A. Schutz, « *ce sont ces connaissances : habitudes, situations codées, rituels, sagesses et cultures populaires sens commun, qui sont organisées en type par l'expérience collective* » (1985, p. 22). Il s'agit donc de tout ce qui constitue le cadre de l'expérience, cadre éminemment collectif, qui détermine notre appréhension du monde, et la construction de ces régularités. Or c'est parce qu'elle participe à ce corpus de sens commun, que la typification est bien le commencement, comme l'ont montré P. Berger et T. Luckmann, du procès d'institutionnalisation qui est au principe de la construction de la réalité.

Cette piste théorique pourrait encore faire l'objet d'abondants développements, mais on peut d'ores et déjà tirer quelques enseignements pratiques de notre expérience. En ce sens, si la séquence que nous avons essayée d'objectiver, rend bien compte de l'effort de typification auquel se livre la personne interrogée dans le cadre d'un entretien individuel, il faut avant tout considérer le récit comme un matériau déjà dé-subjectivé. Ce dont rend

---

compte la dynamique du récit tient finalement de l'effort d'un narrateur, mobilisant ses « typicalités », pour mettre dans une forme compréhensible par autrui (objective), son expérience vécue (subjective). Cette articulation d'une expérience individuelle avec un savoir collectif, par ailleurs, renvoie et participe au procès de l'institutionnalisation et de la construction sociale de la réalité. Et c'est à ce titre de « fait social total », participant pleinement aux mécanismes de fondement de la macro-société, que la parole des gens interrogés individuellement peut acquérir un statut dans la recherche sociologique.

## **Bibliographie**

---

### 1. Ouvrages :

- Babayou P. : *Traitement des questions ouvertes : comparaison d'une post-codification et de méthode lexicométrique et d'analyse du discours*, Paris, Cahiers de recherche du CREDOC, n° 101, septembre 1997.
- Bardin L. : *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, Coll. le Psychologue, 1986.
- Bertaux D. : *Les récits de vie*, Paris, Nathan, coll. 128, 1997.
- Blanchet A. & al. : *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris, Bordas, 1985.
- Blanchet A.,  
Ghiglione R. & al. : *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris, Bordas, 1987.
- Blanchet A.  
& Gotman A. : *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, coll. 128, 1992.
- Brugidou M. : *L'élection présidentielle : discours et enjeux politiques*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- Certeau (de) M. : *L'invention du quotidien*, tome 1, Paris, UGE, 10/18, 1981.
- Cicourel A-V. : *La sociologie cognitive*, Paris, PUF, 1979.
- Coulon A. : *L'ethnométhodologie*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?, 1987.
- Demazière D.  
& Dubar C. : *Analyser les entretiens biographiques, l'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997.
- Denni B. : *Outils et techniques de recherche de la science politique*, ss la dir. de M. Grawitz & J. Leca, tome 1, 1980.
- Dilthey W. : *Edification du monde historique dans les sciences de l'esprit*, in *Oeuvres*, III, Paris, Cerf, 1988 (1910).
- Durand G. : *L'imagination symbolique*, Paris, PUF, coll. Quadrique, 1984 (1964).

- 
- Ferrarotti F. : *Histoire et histoire de vie*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1983.
- Gadamer H-G. : *Vérité et Méthode*, Paris, Seuil, 1996.
- Garfinkel H. : *Studies in ethnomethodology*, Cambridge, Polity Press, 1990.
- Ghiglione R. & al. : *L'analyse cognitivo-discursive*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1995.
- Ghiglione R. & al. : *L'analyse automatique des contenus*, Paris, Dunod, 1998.
- Grawitz M. : *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1976 (3<sup>e</sup> édition).
- Kaufmann J-C. : *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, coll. 128, 1996.
- Labbé D. : *Le vocabulaire de F. Mitterrand*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1990.
- Lafon P. : *Dépouillement et statistiques en lexicométrie*, Paris-Genève, Slatkine-Champion, 1983.
- Le Quéau P. : *Les fleurs mystiques de Babylone*, thèse de doctorat, Paris V, 1997.
- Maffesoli M. : *La connaissance ordinaire*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1985.
- Muller C. : *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Hachette Université, 1973.
- Principes et méthodes des statistiques lexicales*, Paris, Hachette, 1977.
- Rémy J.,  
Ruquoy D. & al. : *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*, Bruxelles, Université Saint-Louis, 1990.
- Ricœur P. : *Temps et récit*, Paris, Seuil, 1983.
- Salem A. : *Pratique des segments répétés*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1987.
- Schutz A. : « Phénoménologie et sciences sociales », in *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1987.
- Simmel G. : « L'Aventure », in *Philosophie de la modernité*, Paris, Payot, 1989.
- Weber M. : *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1992 (1922).
-

---

## 2. Articles

- Bourdieu P. : « L'illusion biographique », Paris, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1986, n° 62-63.
- Brugidou M.  
& Le Quéau P. : « L'analyse des entretiens non directifs par la méthode des rafales », *JADT, Giornate internazionali di dati testuali*, Rome, CISU, CNR, 1995.
- Demazière D.  
& Couppié T. : « Se souvenir de son passé professionnel : appel à la mémoire dans les enquêtes retrospectives et construction sociale des données », Paris, *Bulletin méthodologique des sciences sociales*, 12/1995, n° 49.
- Heinritz C.  
& Rammstedt A. : « L'approche biographique en France », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XCI, 1991.
- Hubert P.  
& Lafon P. : « La répartition des mots dans le vocabulaire présidentiel (1981-1988) », *Mots*, n° 22, mars 1990.
- Jenny J. : « Méthodes et pratiques formalisées d'analyse de contenu et de discours dans la recherche sociologique française contemporaine », *Bulletin méthodologique des sciences sociales*, n° 54, 1997.
- Labbé D. : « Des réformes à la cohabitation, les quatre périodes du premier septennat Mitterrand », *Mots*, n° 22, mars 1990.
- Lafon P. : « Statistique des localisations des formes d'un texte », *Mots*, n°2, mars 1981.
- Leclerc-Olive M. : « Les figures du temps biographique », in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CIV, « Figures de la connaissance », Paris, Presses Universitaires de France, juin 1998.
- Tournier M. : « D'où viennent les fréquences de vocabulaire ? La lexicométrie et ses modèles », *Mots*, n° 1, 1980.



### 3. Revues :

*Cahiers Internationaux de sociologie :*

« Histoires de vie et vie sociale » vol. LXIX, 1980.

*Communications :*

« L'analyse structurale du récit », n° 8, Paris, Seuil, 1966.

*Sciences humaines :*

« Le sens du récit », n°60, avril 1996.

*Sociétés*

« Histoires de vie, récits de vie », n° 18, mai 1988.

## **Annexe : le guide d'entretien**

---

Les personnes interrogées étaient recrutées en raison de leurs caractéristiques de consommation de tabac ou d'alcool. Les entretiens étaient donc particulièrement centrés sur l'une ou l'autre de ces consommations. Les fumeurs, cependant, étaient aussi interrogés aussi sur leur consommation d'alcool, et les buveurs, sur leur consommation de tabac.

Nous reproduisons ici l'intégralité du guide d'entretien, même si l'expérience d'analyse du discours à laquelle nous avons procédé ne portait que sur la partie non-directive. L'entretien était en effet structuré autour de deux moments : la restitution de la carrière du fumeur, puis un certain nombre de relances destinées, si le sujet n'a pas spontanément été abordé, à préciser quelques points décisifs pour la compréhension de la manière dont a été perçue la mise en place de la loi Evin.

Le guide qui suit était destiné à structurer l'entretien réalisé auprès d'une personne ayant accru sa consommation de tabac.

### **1. Première partie : restitution spontanée et non directive de la « carrière » du fumeur.**

*Depuis combien de temps fumez-vous ? Dans quelles circonstances avez-vous commencé de fumer ?*

*Depuis que vous avez commencé de fumer, votre consommation de tabac a-t-elle changé ? A quels moments ? En quoi ? Pourquoi ?*

Préciser et relancer pour bien comprendre les circonstances objectives (âge, date, environnement familial, activité...), et subjectives (difficultés familiales, professionnelles, etc.) dans lesquelles la personne interrogée a...

- commencé de fumer
- essayé d'arrêter ou de fumer moins
- a arrêté ou fumé moins
- a recommencé de fumer
- a changé de produit (cigarettes plus légères, tabac à rouler...)

---

## 2. Seconde partie : relances.

- *Avez-vous déjà pensé à arrêter de fumer, à fumer moins, ou à fumer des cigarettes plus légères ? L'avez-vous fait ? Pourquoi ?*
- *Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à fumer moins, voire à arrêter de fumer ? Pourquoi ?*
- *Comment feriez-vous pour arrêter de fumer ou fumer moins ?*
- *Combien de cigarettes fumez-vous aujourd'hui en moyenne ? Selon vous, est-ce beaucoup ou bien est-ce acceptable ? Où se situe pour vous la limite de ce qui est acceptable, ou bien raisonnable ? Pourquoi ?*
- *Quel est le maximum de cigarettes qu'il peut vous arriver de fumer en une journée ? Et le minimum ? Qu'est-ce qui permet d'expliquer ces différences ?*
- *Y-a-t-il des périodes, dans une année (pendant les vacances, par exemple) ou dans une journée (le soir, quand vous êtes chez vous ou, a contrario, au bureau) pendant lesquelles vous fumez moins ? A quoi cela est-il dû à votre avis ?*
- *Avez-vous le droit de fumer librement sur votre lieu de travail ?*
- *Pensez-vous que ce soit une bonne chose que l'interdiction de fumer sur le lieu de travail ? Pourquoi ?*
- *Cela a-t-il ou non contribué à diminuer votre consommation de tabac ?*
- *Si pas de limitation : comment se fait-il qu'on ne limite pas la possibilité de fumer dans votre entreprise ?*
- *D'une manière générale, l'interdiction de fumer dans les lieux publics a-t-elle ou non eu une influence sur le comportement des fumeurs ? Et sur le vôtre ? Quelle influence ? Pourquoi ?*
- *L'interdiction de fumer dans les lieux publics a-t-elle ou non eu une influence sur le comportement des non fumeurs ? Quelle influence ?*
- *Les restrictions sur la publicité pour les marques de cigarettes ont-elles ou non eu une influence sur le comportement des fumeurs ? Sur le vôtre ? Quelle influence ?*
- *Les augmentations du prix du tabac ont-elles ou non eu une influence sur le comportement des fumeurs ? Et sur le vôtre ? Quelle influence ?*
- *Personnellement, jusqu'à quel prix seriez-vous prêt à payer un paquet de cigarettes ?*

- 
- Pensez-vous que la législation qu'on vient d'évoquer (interdiction de fumer, restriction sur la publicité, etc.), a changé quelque chose dans les rapports entre les fumeurs et les non fumeurs ? Qu'est-ce qui a changé ? Pourquoi ?
  - Pensez-vous que cela a changé quelque chose du point de vue de l'image des fumeurs, et celle des non fumeurs, dans la société ? Pourquoi ?
  - Avez-vous le sentiment d'être suffisamment informé des risques que la consommation de tabac fait courir pour votre santé ? Celle de votre entourage ?
  - D'où provient cette information ?
  - Que pensez-vous des campagnes d'information et de prévention des risques liés au tabagisme ?
  - Consultez-vous régulièrement un médecin : un généraliste ? Un spécialiste ? Avec quelle fréquence ?
  - Vous arrive-t-il souvent de parler de votre consommation de cigarettes avec votre médecin ? Dans quelles circonstances ?
  - Vous est-il arrivé de ressentir une gêne physique, ne serait-ce que passagère, ou des maladies qui seraient liées à votre consommation de tabac (tousse le matin, être essouffé après un léger effort...) ?
  - Que dit votre médecin de votre consommation de tabac ? Vous incite-t-il ou non à arrêter ou à diminuer ?
  - Avez-vous le sentiment d'être dépendant du tabac ?
  - Finalement, connaissant tous les risques qui sont liés à la consommation du tabac, qu'est-ce qui permet selon vous de comprendre pourquoi quelqu'un se met à fumer ?
  - Personnellement êtes-vous inquiet des risques que le tabac fait courir à votre santé ?
  - Combien d'alcool buvez-vous chaque jour, en moyenne ?
-

Dépôt légal : octobre 1998

ISSN : 1257-9807

ISBN : 2-84104-127-1

# CAHIER DE ReCHERCHE

## Récemment parus :

**La passation d'un questionnaire :  
un regard ethnographique**

Isa ALDEGHI - n°116 (1998)

**Comparaison de différentes données d'enquête  
de consommation alimentaire recueillies par  
des méthodologies différentes**

Anne GUILLEMANT, Françoise DECLOITRE, Jean-Luc VOLATIER  
- n°117 (1998)

**Méthode d'étude sectorielle - volume 4**

Philippe MOATI - n°118 (1998)

**Attitudes prudentielles et soutien intergénérationnel**

Franck BERTHUIT - n°119 (1998)

**Analyse de réseau et dynamique partenariale**

Bruno MARESCA, Guy POQUET, Philippe HERLEMONT  
- n°120 (1998)

**Les déterminants sectoriels des défaillances  
d'entreprise dans l'industrie manufacturière**

Philippe MOATI, Laurent POUQUET, Corinne CHESSA  
- n°121 (1998)

**L'espace des opinions des Français -  
19 ans d'observations**

Jean-Pierre LOISEL, Catherine DUFLOS - n°122 (1998)

**Utilisation de la modélisation statistique  
à des fins interprétatives**

Bruno MARESCA, Pascale HÉBEL - n°123 (1998)

Président : Bernard SCHAEFER    Directeur : Robert ROCHEFORT  
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : 01 40 77 85 01

ISBN : 2-84104-127-1

# CRÉDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vi